



Terrorisme / Site gazier de Tiguentourine

Plus de 600 otages, dont une centaine d'étrangers, libérés

**Le travail "fantastique" des forces spéciales de l'ANP**

Pages 12-13

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

## Cap sur les énergies alternatives



**«ABDOU»** Page 8

LE PHOTOGRAPHE QUI SILLONNE L'ALGERIE



**«Les voyages m'ont ôté toute envie de quitter le pays»**

● Pour diminuer la consommation de l'électricité, les pouvoir publics mènent des batailles sur plusieurs fronts. Ils invitent les citoyens à adopter des gestes responsables en aval et en amont ils initient des projets ambitieux comme la généralisation des lampes à basse consommation, l'étiquetage des équipements électroménagers ou l'octroi d'avantages fiscaux pour les installations des panneaux photovoltaïques.

Pages 5 & 6

LES «VERTS» ET LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL

## De Lalmas à Feghouli

Page 22

OPTION 2000 de **NEDJMA+**  
Triplez votre crédit  
**2000 DA = 5990 DA**

Le crédit supplémentaire de 3990 DA est valable pour tous les appels vers tous les réseaux nationaux pendant 30 jours à partir de la date de recharge. Plus d'informations : 0550 000 333



**NEDJMA**

www.nedjma.dz

YouTube f NEDJMA

## EDUCATION NATIONALE

## Les revendications des travailleurs prises en charge

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed, a déclaré, jeudi à Sétif, que «la plupart des revendications des travailleurs du secteur de l'Education a été prise en charge, en attendant la satisfaction des revendications communes».

Considérant les revendications des travailleurs de son secteur «légitimes», le ministre a également indiqué, en marge de sa visite de travail dans la capitale des Hauts plateaux,

que les requêtes propres au ministère de l'Education nationale, ayant trait notamment au logement et à la prime sud, «seront soumises par le ministère aux instances compétentes en la matière pour leur prise en charge dans les plus brefs délais».

M. Baba Ahmed a rappelé, à ce propos, que son département ministériel aura pour tâche de trouver des solutions à ces revendications en coordination avec d'autres secteurs autant qu'il est possible.

M. Baba Ahmed a procédé, au cours de sa visite dans la wilaya, à l'inauguration d'un CEM dans la commune d'El Eulma, à 27 Km du chef lieu de la wilaya, et a donné, depuis l'école primaire Benbahouche, à la cité El Hidhab, le coup d'envoi l'opération de plantation d'*«un million et demi d'arbres»*.

Le ministre, qui a pris connaissance in situ de l'avancement des travaux des chantiers relevant de son secteur, a estimé que l'année scolaire 2013-2014 sera entamée dans la capitale des Hauts plateaux avec *«beaucoup d'aisance»* grâce à la disponibilité des infrastructures scolaires.



## Mawlid Ennabaoui : le jeudi 24 janvier

Le Mawlid Ennabaoui Echarif sera célébré le 12 Rabie Al awal 1434 de l'hégire correspondant au 24 janvier 2013, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des waqfs, dans un communiqué. Les résultats de l'observation du croissant lunaire de Rabie Al Awal samedi soir 29 Safar 1434 de l'hégire correspondant au 12 janvier 2013 à travers l'ensemble du territoire national et les données scientifiques de l'instance officielle compétente ont établi que le 1<sup>er</sup> Rabie Al awal 1434 a coïncidé avec le dimanche 13 janvier 2013, a précisé la même source.

## MEDICAMENT GENERIQUE EN ALGERIE

## Sanofi Aventis revoit ses ambitions à la hausse

Le géant pharmaceutique français veut décupler le chiffre d'affaires de sa filiale spécialisée dans la production de générique local, Winthrop Pharma Saida (WPS), qu'il détient avec le groupe public Saidal.

«Avec le développement de la marque générique Zentiva, nous voulons placer notre filiale WPS (Winthrop Pharma Saidal), dans le classement des plus grands laboratoires opérant en Algérie en termes de part de marché. Cela revient à augmenter les ventes de WPS sur le moyen terme à un CA compris entre 30 et 40 millions d'euros», explique le directeur général de Sanofi Algérie, Pierre Labbé, dans une déclaration à TSA jeudi dernier.



WPS entend entrer en compétition avec les autres laboratoires et ambitionne de gagner de nouvelles parts de marché dans le générique en produisant des médicaments, notamment pour le traitement du cancer et des maladies cardiovasculaires. «Nous envisageons de commercialiser à moyen terme 35 produits génériques, dont environ les deux tiers en production nationale, contre seulement cinq actuellement», a ajouté M. Labbé. WPS est détenue à 70 % par Sanofi et à 30 % par Saidal. Le géant pharmaceutique français est numéro un sur le marché algérien du médicament avec près de 15 % de parts.

## RESSOURCES EN EAU

## Toute négligence ou retard est inacceptable



Le ministre des Ressources en eaux, M. Hocine Necib, a affirmé jeudi dernier à Oum El Bouaghi que «toute négligence ou retard dans la réalisation des grands projets» de son département est «inacceptable».

Au cours de l'inspection de la station d'épuration des eaux usées de la ville d'Ain Beida (120.000 habitants), dont la réalisation accuse un retard de 20 mois, le ministre a exhorté les responsables du secteur à appliquer les sanctions légalement prévues contre l'entreprise à l'origine du retard et la porter sur la liste noire pour l'exclure de l'obtention de futurs projets.

M. Necib a également appelé le partenaire étranger au projet à entamer l'installation des équipements dans un délai n'excédant pas les trois mois. Inscrit en 2007 pour 2,83 milliards de DA, cette station est destinée à préserver, contre les risques de pollution, les terres agricoles situées en aval et à y irriguer par les eaux recyclées 100 hectares. Le ministre a également inspecté, à Ain M'lila (80.000 habitants), le chantier de réalisation d'une station similaire pour un coût prévisionnel de 1,95 milliard de dinars et ayant une capacité de traitement de 16.824 m<sup>3</sup>/jour, avant de visiter une retenue de 450 m<sup>3</sup> destinée à l'irrigation agricole de la plaine de Atatfa dans la commune de Ouled Hamla.

Dans la commune de Harmelia, M. Necib s'est rendu sur le chantier de la station de pompage vers les deux barrages de Kou-

wilaya Oum El Bouaghi) des eaux transférées du barrage géant de Béni Haroune de Mila. La réalisation de cette station, prévue en 36 mois, mobilise une enveloppe de 42,193 milliards de DA.

Sur place, le ministre a reçu des explications sur l'impact de cette vaste opération de transfert d'eau d'envergure régionale devant, entre autre, assurer une alimentation en H24 des populations des principales villes des wilayas de Batna, d'Oum El Bouaghi et de Khencela.

## PERMIS A POINTS

## Il entrera en vigueur en février



Le permis de conduire à points entrera en vigueur à partir de février prochain, l'ancien spécimen sera graduellement retiré, a révélé mardi le ministère des transports.

Lors d'une rencontre consacrée à la présentation des nouveaux documents de conduite de véhicules le ministre des transports, Amar Tou a fait savoir que la numérisation du fichier des infractions au code de la route était en cours en prévision de l'entrée en vigueur du permis de conduire à points à partir de février prochain.

Il sera procédé graduellement au retrait de l'ancien spécimen du permis de conduire qui sera remplacé par le nouveau selon un calendrier arrêté par le ministère de l'intérieur et des collectivités locales en accord avec le ministère des transports.

Cette mesure vise à réduire les accidents de la route qui ont atteint des niveaux alarmants en dépit des dispositions introduites en vertu de l'amendement du

code de la route (2009) et qui érigent certaines infractions en délit.

Le permis à points est défini comme un «outil modulaire et pédagogique visant à responsabiliser les conducteurs et à renforcer la lutte contre l'insécurité routière». Il est affecté d'un capital total de 24 points.

Les commissions de suspension des permis de conduire compétentes sont chargées du suivi des infractions et du capital «points» de chaque conducteur.

## AGRICULTURE

## Le RGA touchera l'ensemble de l'environnement des exploitations

Le recensement générale de l'Agriculture (RGA), le troisième du genre depuis l'indépendance nationale, devrait toucher l'ensemble de l'environnement des exploitations agricoles pour fournir les informations de base aux opérateurs économiques, a indiqué jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa.

«L'importance de ce recensement est énorme parce que vous ne pouvez pas investir si vous n'avez pas les informations de base et actualisées. Donc on ne pourra pas avancer sans cette action statis-

tique», a estimé le ministre lors de l'installation du comité technique chargé de la préparation et de la réalisation de cette opération.

Le premier recensement qui a touché le secteur agricole en Algérie a été réalisé en 1973, dans la foulée de la Révolution agraire, suivi d'un autre en 2001.

Les précédents recensements se sont intéressés uniquement aux exploitations agricoles, alors que le nouveau va rassembler et traiter les informations liées à l'environnement dans lequel évoluent ces exploitations, notamment

les données liées au matériel agricole, à l'irrigation, aux fournisseurs d'intrants, mais également au marché et à la transformation.

«Cette année, on va aller plus loin : nous aurons les informations statistiques et nous ajouterons tout ce qui tourne autour des filières en amont. Ces données seront très utiles pour les agriculteurs et les grands investisseurs», a souligné M. Benaïssa.

En 2014, le secteur disposerà d'un système d'informations complet et des données actualisées pour entamer le prochain quinquennat (2015-2020).

UN PROJET DE TUNNEL ENTRE LA PLACE DU 1<sup>ER</sup>-MAI ET LE COMPLEXE DU 5-JUILLET

# Fini l'enfer des embouteillages !

**Conçu pour désengorger les axes routiers du cœur de la capitale, le tunnel qui s'étendra de la place du 1<sup>er</sup>-Mai au complexe du 5-Juillet, permettra aux automobilistes un gain de temps considérable avec un temps de parcours record. Fini donc les embouteillages cauchemardesques !**



**L**e ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul a passé en revue plusieurs chantiers "importants" au niveau de la capitale lors d'une visite d'inspection et de travail, qu'il a effectuée dans la journée du jeudi, dans la wilaya d'Alger. Il s'agit des projets nouveaux, que le ministre a qualifiés de "très importants". Aussi, la première halte de la délégation, a concerné le site de lancement de la réalisation de la liaison de la 2<sup>e</sup> rocade Zéralda-Boudouaou au niveau de l'échangeur de Zéralda. Longue de 61 km, cette nouvelle rocade sud d'Alger reliera Zéralda à Boudouaou. Ce projet, expliquera le premier responsable du secteur, va désenclaver toute la région concentrée autour de l'axe Staouéli, Zéralda, Palm-Beach et Sidi-Fredj, via des pénétrantes en voies express qui vont désenclaver toutes ces régions à l'ouest de la capitale et offrir ainsi une excellente alternative pour décongestionner cette région », a-t-il déclaré. Cette rocade devrait, selon Amar Ghoul, « prendre en charge plus de 70% du trafic de transit supporté actuellement par la rocade de Dar El-Beïda ». Le premier responsable du ministère a donné des "instructions fermes" quant au lancement incessamment du deuxième projet de la pénétrante qui se situe au niveau de l'évitement de Cheraba-Eucalyptus en allant vers Oued-Smar et qui plus tard, va être reconduite vers la baie d'Alger. « L'impact de cette pénétrante est immense, parce qu'elle va relier

directement la 2<sup>e</sup> rocade Zéralda-Boudouaou vers la rocade actuelle Dar-El-Beida/Ben-Aknoun », expliquera M. Ghoul. « C'est là aussi, un projet qui est très important et urgent, que nous allons engager sous le sceau de l'urgence », a-t-il dit. M. Ghoul a indiqué par ailleurs, que la continuité du projet de la voie express, Rouiba-Ain-Taya-Hraoua vers la 2<sup>e</sup> rocade, le projet de l'évitement de Reghaïa et la liaison de la route nationale n°24 entre Boumerdès et Alger vers la route nationale n°5, de même que l'évitement de cette dernière via un grand viaduc qui mènerait vers la 2<sup>e</sup> rocade « va être réceptionné dans 2 mois ». En outre, le ministre a visité le grand viaduc reliant Oued Ouchayeh et Baraki sur 2,5 km de longueur. Cet ouvrage, en cours de réalisation, devra relier directement le port d'Alger via le tunnel d'Oued Ouchayeh, à Baraki et à l'autoroute Est-Ouest, selon les explications données sur place. Confié à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (Engoa) une enveloppe de 6,5 milliards de dinars a été allouée à ce projet dont les délais de réalisation sont prévus dans un laps de temps de 36 mois depuis son lancement en mars 2012. « C'est un projet important dans la mesure où il promeut le savoir-faire national », a-t-il estimé. Ce projet prévoit la sauvegarde de quelque 3.500 postes d'emploi et permet d'ouvrir le trafic routier dans le centre de la wilaya d'Alger. Le ministre a également assisté à une présentation sur la

nouvelle étude de liaison routière entre la deuxième rocade et l'aéroport international d'Alger, qui sera lancée incessamment. Elle est dotée d'une enveloppe de 2,8 milliards dinars, selon la fiche technique. Un projet de réalisation d'un tunnel reliant le centre d'Alger au complexe olympique du 5-Juillet via Ben Aknou (4 km), est actuellement à l'étude, a indiqué jeudi dernier le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul.

Conçu pour désengorger les axes routiers du cœur de la capitale, cet ouvrage qui s'étendra de la place du 1<sup>er</sup>-Mai au complexe du 5-Juillet, permettra aux automobilistes un gain de temps considérable avec un temps de parcours record, a-t-il affirmé lors d'une visite de plusieurs chantiers de la capitale.

A cet effet M. Ghoul a exhorté l'Entreprise nationale de grands ouvrages d'art (Engoa) à parfaire et maturer les études de ce «grand projet» conçu en bi-tubes et destiné à absorber le flux empruntant l'axe hôpital Mustapha Bacha-5 Juillet très congestionné durant les heures de pointe. Une fois réalisé, ce tunnel sera parcouru en seulement 3 minutes, a promis le P-DG de l'Engoa, M. Birem.

Le ministre a exhorté cette entreprise publique, qui a proposé le projet, à se lancer dans la réalisation des tunnels, en créant une filiale dédiée à cette activité peu maîtrisée jusqu'ici par les entreprises algériennes.

«Il faut investir le monde de construction des tunnels», a-t-il

cet ouvrage d'art dont les travaux ont été lancés en mars 2012, sera livré après 36 mois de travaux, selon les explications d'un responsable de l'Engoa. Selon M. Ghoul, une nouvelle liaison routière entre la deuxième rocade et l'aéroport international d'Alger sera lancée incessamment. Elle est dotée d'une enveloppe de 2,8 milliards DA. Le ministre a visité également les chantiers d'aménagement de la baie d'Alger au niveau des «Sablettes» (Hussein Dey), un projet pour lequel quelque 19 milliards DA ont été alloués. Ce projet consiste à réaliser des aires de jeu et des espaces de récréation et de promenade pour les familles le long d'une bande côtière s'étendant de l'embouchure de Oued El Harrach à El Hamma, une zone côtière longtemps abandonnée.

«Alger étouffe. C'est pour cela que cet espace de détente et de loisirs sera un poumon pour la capitale, puisque plusieurs espaces verts y seront aménagés», a tenu à souligner M. Ghoul qui a annoncé que les premières promenades seront ouvertes dès l'été prochain.

D'une longueur d'un kilomètre,

E.M. & Ag.

## Le lien

### La bataille de la communication

**A**vec l'attaque de la station gazière d'Aïn Amenas par un groupe terroriste, la guerre qui se déroule au Mali a donc pris une nouvelle dimension et c'est, nous dit-on, en signe de représailles à l'encontre de l'Algérie qui a autorisé les avions français à survoler son territoire, qu'une telle action a eu lieu. Dès le départ des opérations, on savait que notre pays serait impliqué d'une manière ou d'une autre dans cette guerre. Pour des questions de sécurité nationale et aussi parce que l'Algérie, à l'instar de plusieurs Etats, est signataire de la résolution de lutte antiterroriste. Seulement, il se trouve que le principal pays engagé au Mali est l'ancien colonisateur, ce qui n'a pas manqué de donner lieu à certains commentaires laissant clairement entendre que la France «revient par le sud». Des analystes sont allés jusqu'à avancer que l'ex-puissance coloniale a pour objectif inavoué de reconquérir son «paradis perdu».

Mais alors, s'il faut accorder crédit à ces thèses, doit-on pour autant conforter celles qui invitent à ne pas se mêler de ce conflit qui menace sérieusement la stabilité nationale ? Autrement dit, fallait-il interdire le survol de notre territoire sous prétexte de souveraineté ? Il y a une lutte antiterroriste qui est engagée intramuros depuis longtemps et il ne faut surtout pas perdre de vue que cette nébuleuse islamiste ne reculera devant rien pour instaurer son idéologie dans toute la région quitte à l'embrasser. Négocier avec ces groupes revient à les reconnaître en tant qu'entité solvable. Or la volte-face de Ançar Dine qui a rompu son engagement de trouver une solution politique, est déjà une preuve de la duplicité de ces groupes qui, selon le bon mot d'un chroniqueur, ne «croient pas en leur parole, mais en celle de Dieu». Comme s'ils étaient délégués par Lui pour le représenter sur terre.

Pour dire que la bataille est aussi communicationnelle. Sur une chaîne de télé arabe, un leader islamiste a clairement déclaré que l'armée française intervient pour combattre l'islam. C'est faire montre d'une méconnaissance crasse de la religion et de l'histoire en réduisant la première à des groupuscules de terroristes et l'autre à un passé néantisé : la France n'a pu, en plus d'un siècle, porter atteinte à notre foi séculaire.

N.B.

## LOGEMENT LOCATION-VENTE

### Les conditions d'accès précisées par décret

À la faveur de la reprise du programme de construction de logements de type AADL et la signature de joints-venture avec des opérateurs étrangers compte tenu du volume très important des unités à livrer dans les délais et pour mettre fin à toute spéculation sur la qualité des postulants aux logements AADL, un décret exécutif vient d'être promulgué. Les conditions d'accès

au logement location-vente viennent d'être définies dans un décret exécutif publié au Journal officiel n° 71. «La location-vente est consentie à tout postulant dont le revenu mensuel est compris entre un montant supérieur à 24 000 dinars et égal à six fois le salaire minimum garanti (SNMG)», précise le texte signé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Le décret précise aussi que « le bénéfice de la location-vente n'est consenti qu'une seule fois à la même personne ». Les personnes ayant déjà bénéficié d'un logement, de lot de terrain ou d'aides financières de l'État dans le cadre de l'auto-construction ne sont pas éligibles à la location-vente, selon la même source.

SOLTANI QUITTERA LA PRESIDENCE DU PARTI LORS DU PROCHAIN CONGRES

## Le MSP droit dans le mur

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) connaîtra bientôt un changement à sa tête, puisque l'actuel président, Bouguerra Soltani, a annoncé vendredi sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat à la tête du parti, à l'occasion du prochain congrès. Intervenant à l'ouverture du conseil consultatif de son parti, Soltani a mis en garde les militants de son parti de donner une autre lecture à sa décision que celle d'une volonté de promouvoir la culture de l'alternance.

«Mon souci est d'organiser un congrès sûr qui tire les enseignements des deux précédents, un congrès capable de contribuer à la promotion de la culture de l'alternance et loin de toute interprétation susceptible d'écartier cette initiative responsable de son contexte historique, politique, éthique et organisationnel».

L'Algérie vit une situation très délicate au double plan politique et sécuritaire, notamment au regard de «la guerre par procuration au Mali et ses conséquences sur les pays voisins et sur l'avenir de la région», a déclaré, vendredi à Alger, le président du Mouvement de la société pour la paix, (MSP) Bouguerra Soltani.

L'intervention militaire française au Mali a pour objectif de «mettre les pays du Maghreb arabe devant le fait accompli et d'entraîner toute la région dans des affrontements», a-t-il ajouté dans son allocution d'ouverture de la deuxième session ordinaire du conseil consultatif du MSP.

Pour Soltani, les frappes aériennes «ne



semblent pas suffisantes pour retracer une carte géopolitique qui sied à la France et à ses alliés».

Selon le président du MSP, l'Algérie est confrontée aujourd'hui à de nombreux devoirs nationaux que sont «la réhabilitation du rôle régional de l'Algérie dans la protection de ses intérêts et la garantie de sa sécurité et sa stabilité», «la révision de la Constitution qui doit décider de la nature du pouvoir», «la dissolution des institutions élues pour la forme» et «l'édification d'une opposition forte».

Président du MSP depuis l'année 2003, Bouguerra Soltani a invité les militants de son parti «y compris les dissidents, à faire une bonne lecture de ce message et à en comprendre les motivations», précisant que le MSP avait «besoin des efforts de tous les fidèles et de la contribution de ses enfants pour le parachèvement de l'édification de ses institutions».

Bouguerra Soltani est le quatrième responsable politique à démissionner ou à annoncer son retrait, depuis le départ surprise de Saïd Sadi de la tête du RCD. Il sera suivi par l'annonce par Hocine Aït Ahmed en décembre de ne pas se représenter comme candidat à la présidence du FFS à l'occasion du prochain congrès, programmé pour le deuxième trimestre de l'année 2013. Récemment, c'est Ahmed Ouyahia qui a cédé à la pression des redresseurs de son parti, en démissionnant de son poste de secrétaire général du RND, avant qu'il ne soit remplacé hier jeudi par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

ALI LASKRI

## Personne ne peut neutraliser le FFS

La rencontre des élus FFS de la wilaya de Tizi Ouzou, tenue vendredi à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, a été une occasion pour le premier secrétaire national de ce parti, Ali Laskri



pour rappeler la «pertinence» des analyses du FFS dans ses positions politiques.

Ce rappel était plutôt destiné à «tous les détracteurs du FFS qui ont dénigré le parti et ses arguments quant à sa participation aux élections législatives du 10 mai 2012».

«Ce rappel s'adresse à ceux qui ont attaqué le FFS quand on a expliqué notre participation aux législatives par la nécessité de défendre la souveraineté de notre pays. Nous avons dit ce que nous pensions de notre pays et aujourd'hui, nous sommes dedans», a affirmé Ali Laskri, en citant les derniers développements au Mali et l'attaque terroriste d'In Amenas. Pour Laskri, qui intervenait devant quelque 300 élus de son parti de la wilaya de Tizi Ouzou, «personne ne peut neutraliser le FFS parce qu'il tire sa force de son combat du mouvement national, de la Révolution et du combat démocratique de ceux qui ont fondé le FFS autour de Hocine Aït Ahmed».

Une allusion à peine voilée aux dissidents de son parti qui accusent la direction actuelle d'avoir laissé le régime neutraliser le FFS. D'ailleurs, lors de son allocution, Ali Laskri leur dénie le droit de se présenter comme des militants de son parti.

«Ce ne sont ni des redresseurs, ni des dissidents. Ce sont des ex-militants qui ont été radiés du parti ou qui l'ont quitté, ou encore dont la couverture politique a été levée par le parti», a précisé Laskri qui dit considérer l'action menée par Zenati, Bouhadef, Kerboua et Mammeri comme «une agression extérieure».

## Louisa Hanoune brise le silence

Louisa Hanoune a convoqué une «session extraordinaire» du bureau politique de son parti consacrée à la situation au Mali et ses retombées sur la région. Et il faut reconnaître que la passionaria n'a pas mis sa langue dans sa poche ni renié ses convictions en la matière.

D'emblée elle a tenu à souligner le nécessaire «attachement aux positions de principe» de l'Algérie concernant la situation au Mali. «L'Algérie doit rester attachée à ses positions de principe de non-ingérence étrangère dans les affaires des pays», a indiqué Mme Louisa Hanoune.

Bien qu'elle évite soigneusement d'écorcher les autorités qui ont clairement soutenu l'effet de guerre de la France dans une posture de fait accompli, Mme Hanoune ne se prive pas de dire ce qu'elle pense.

«Le peuple algérien soucieux de la souveraineté nationale soutient l'Armée nationale populaire (ANP) dans la défense de l'intégrité territoriale du pays et refuse que celle-ci soit entraînée dans le cercle de l'intervention étrangère» a-t-elle affirmé.

Et de s'attaquer frontalement à la campagne de l'armée française dont elle dénonce les arrières pensées.

«Cette intervention sous la couverture de la lutte antiterroriste est un alibi infondé», a estimé Hanoune.

S'agissant de son parti, Louisa Hanoune souligne que par principe, sa formation rejette l'intervention étrangère au Mali, et qu'elle était soucieuse de la «défense de l'entité de l'Algérie, de sa souveraineté nationale et de décision pour préserver la région du Sahel et le Nord de l'Afrique actuellement visée».

Si elle ne nie pas la légitimité de lutter contre le terrorisme, elle n'en pense pas moins que celle-ci «doit intervenir sans ingérence étrangère». Elle rappellera au besoin que l'Algérie «a triomphé du terrorisme sans intervention étrangère aucune».

ABDELKADER BENSALAH, SG PAR INTERIM DU RND

## Un membre fondateur pour redresser la barre



sion en raison de désaccords au sein des rangs du parti. Le conseil national du RND met en place une commission de préparation du prochain congrès.

Le conseil national du Rassemblement national démocratique (RND) a installé jeudi une commission chargée de la préparation du prochain congrès du parti et de la session extraordinaire du conseil national, a annoncé jeudi à Alger M. Abdelkader Bensalah, secrétaire général par intérim du RND.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la clôture de la session ordinaire du conseil national, M. Bensalah a souligné que cette commission sera chargée de la préparation matérielle et technique du prochain

congrès du RND ainsi que de la prochaine session extraordinaire du conseil national qui se réunira deux mois avant la tenue du congrès. M. Abdelkader Bensalah a ajouté que cette commission aura à fixer la date du congrès et à préparer les dossiers qui lui se-

ront soumis, soulignant que la préparation du congrès nécessitera «des conditions d'apaisement, la préparation des textes et un accord sur les perspectives d'avenir du parti».

Il a évoqué «la situation difficile que traverse la région qui entoure l'Algérie», insistant particulièrement sur la nécessité d'unifier les rangs pour la défense du pays.

Comptant parmi les fondateurs du RND, M. Bensalah avait occupé le poste de secrétaire général du parti à sa création le 21 février 1997. Au cours des travaux de la session qui auront duré quelques heures, il a été procédé à l'examen de plusieurs questions d'ordre organique relatives au parti, dont la préparation du prochain congrès.

# RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

# Cap sur les énergies alternatives

Pour diminuer la consommation de l'électricité, les pouvoirs publics mènent des batailles sur plusieurs fronts.

Ils invitent les citoyens à adopter des gestes responsables en aval et en amont ils initient des projets ambitieux comme la généralisation des lampes à basse consommation, l'étiquetage des équipements électroménagers ou l'octroi d'avantages fiscaux pour les installations des panneaux photovoltaïques.

Réaliser des économies d'énergie, sans pour autant remettre en cause le droit au confort des citoyens : tel est l'équation que tentent de résoudre les pouvoirs publics. La fée électricité est devenue indispensable, pour ne pas dire vitale pour les citoyens. Ces derniers ne cessent de se plaindre pourtant des factures salées qu'ils reçoivent tous les trimestres. Tantôt ils accusent leurs enfants de ne pas faire attention et parfois ce sont les compteurs électriques qui sont incriminés car ils seraient défectueux.

Toujours est-il que la consommation électrique des ménages a réellement augmenté. Les foyers sont équipés aujourd'hui d'une multitude d'appareils qui consomment de l'électricité. Cette montée en puissance de la



demande en électricité pose des problèmes aux pouvoirs publics. Les turbines électrogènes fonctionnent toutes au gaz rendant exorbitant le prix de chaque kilowatt ainsi produit. Selon des sources crédibles, il faut l'équivalent de deux barils de pétrole en gaz pour produire un seul kilowatt électrique. Comme les tarifs de l'électricité sont subventionnés, la consommation galopante grève le budget de l'Etat de plusieurs milliards. Les pouvoirs publics comme les consommateurs ont donc intérêt à diminuer cette consommation, en maintenant, bien sûr, le confort du citoyen à un niveau appréciable.

L'Algérien consomme en moyenne 2 000 kilowatts de



courant par an. Il est certes loin derrière les Américains ou les Européens dont la consommation individuelle avoisine les 4 000 kilowatts par an, mais dans ces pays le tarif de l'énergie est indexé sur le prix de la bourse. C'est pourquoi les autorités mènent des campagnes de sensibilisation tendant à convaincre les citoyens de revoir leur mode de consommation.

## Les lampes économiques subventionnées

L'éclairage domestique reste le créneau le plus énergivore actuellement. Les lampes à incandescence consomment beaucoup d'électricité et représentent une source de pollution eu égard aux produits nocifs qu'elles contiennent. Les pouvoirs publics ont décidé de remédier à la situation en mettant sur le marché des lampes à basse consommation à des prix défiant toute concurrence.

C'est l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) qui a piloté cette opération qui a porté sur 1 million de lampes vendues dans les agences SONELGAZ à 150 dinars l'unité. Dans certaines régions du pays, ce sont les agences postales qui ont commercialisé ces lampes. Les initiateurs du projet estiment que pour un coup d'essai, ce fut plutôt un coup de maître.

«L'utilisation de ce million de lampes a permis une économie de 55 mégawatts, soit une consommation annuelle pour une ville de 40 000 habitants», affirme M. Kamel Dali, directeur des projets à l'APRUE. Il promet d'autres initiatives du même genre dans les tout prochains mois. Il ne tarit pas d'éloges sur ce produit qui a un bon rendement tout en consommant très peu d'électricité.

Quant à l'introduction sur le marché de lampes contrefaites, M. Dali, qui reconnaît que le phénomène existe, espère que les importateurs et les marques déposées déposeront plainte pour permettre aux services concernés de réagir.

Censées avoir une durée de vie moyenne de 10 ans, certaines lampes achetées dans le commerce rendent l'âme au bout de quelques mois. «J'ai acheté des lampes à 350 dinars dans un magasin. Je pensais avoir fait une bonne affaire, mais elles ont toutes «grillé» après un mois. J'ai décidé alors de revenir aux veilles lampes à filament, qui ne coûtent que 40 dinars l'unité et qui ont une durée de vie d'une année en moyenne», dit un citoyen. C'est la peur de tomber sur des lampes contrefaites qui décourage nombre de consommateurs. Pour M. Dali, les lampes vendues dans les agences SONELGAZ. «sont aux normes européennes».

## Etiquetage des équipements électriques

Les foyers algériens sont aujourd'hui tous équipés de machines à laver, de téléviseurs, de lave-linge, de climatiseurs, etc. Tous ces appareils sont de gros consommateurs d'énergie. Pour le citoyen, le confort n'a pas de prix. Aussi ne se soucie-t-il pas beaucoup de la consommation électrique d'un équipement.

«Aujourd'hui, quasiment aucune famille ne peut se passer du confort que procurent tous ces nouveaux appareils», dit une mère de famille. Elle reconnaît que les factures d'électricité sont vraiment «salées» le plus souvent, mais avoue son incapacité à renoncer au confort que procurent tous ces équipements modernes.

L'APRUE a arrêté un autre programme pour diminuer la consommation d'électricité.

Pour inciter les citoyens à acheter les équipements les moins énergivores, un étiquetage sera bientôt instauré. Ce sont des expériences concluantes menées en Europe qui ont convaincu les décideurs algériens à recourir à ce procédé. «Nous voulons initier le citoyen à une autre façon de penser. L'argument de la basse consommation doit devenir un réflexe chez le consommateur car cela protégera son pouvoir d'achat», dit M. Dali. Il affirme à cet effet qu'une échelle de 7 degrés allant de A à G sera bientôt rendue obligatoire sur tous les équipements électriques. les machines les moins gourmandes seront classées dans la catégorie A et les énergivores au niveau G. Les citoyens que nous avons interrogés semblent ignorer l'existence de nouveaux appareils performants et économiques en matière de consommation électrique. S'ils se plaignent tous des hausses des factures d'électricité, ils affirment ne pas prêter d'attention particulière à la consommation des machines quand ils vont en acheter. «Quand j'ai besoin d'un réfrigérateur, d'une machine à laver ou d'un téléviseur, j'en achète sans demander combien il consomme d'électricité», avoue un père de famille rencontré dans un magasin d'électroménager.

L'initiative de l'étiquetage est louable, mais son application reste tributaire des services des fraudes du ministère du Commerce qui ont démontré leur incapacité à faire respecter la loi. Djafar Amrane

## Les énergies renouvelables

Fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées ou encore la croissance des végétaux, les énergies renouvelables n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes. Elles participent à la lutte contre l'effet de serre et les rejets de CO2 dans l'atmosphère, facilitent la gestion raisonnée des ressources locales, génèrent des emplois.

Le solaire (solaire photovoltaïque, solaire thermique), l'hydroélectricité, l'éolien, la biomasse, la géothermie sont des énergies flux inépuisables par rapport aux «énergies stock» tirées des gisements de combustibles fossiles en voie de raréfaction : pétrole, charbon, lignite, gaz naturel.



L'ESPT CDER ET LA RECHERCHE EN ENERGIES RENOUVELABLES

# Un centre d'excellence au service du développement

**L'EPST Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) en tant que pôle scientifique participe activement dans le programme national de recherche et du développement technologique définis par la loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 2008-2012.**

**L**es projets nationaux retenus dans ce programme quinquennal, sont orientés sur des priorités économiques et sociétales afin de répondre aux principaux besoins stratégiques de développement économique en s'appuyant sur la valorisation du potentiel universitaire et de recherche.

La particularité de ce programme est la collaboration étroite entre les universités, les centres de recherche et le secteur industriel.

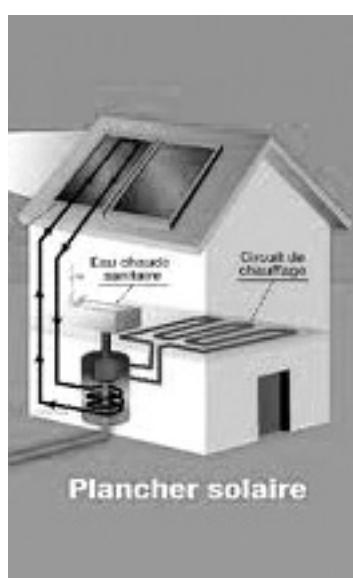
L'EPST CDER active depuis sa création dans la mise en œuvre



Dr Nourredine Yassa, directeur de L'EPST CDER

de cette stratégie à travers le déploiement et l'intégration de plusieurs réalisations et projets pilotes au niveau national : la station photovoltaïque de Bouzarah qui est la première station connectée au réseau, la station photovoltaïque de l'Assekrem, les bancs d'essai pour le pompage de l'eau et le chauffe-eau solaire, alimentation électrique de plusieurs sites isolés et de systèmes de pompage par l'énergie solaire photovoltaïque...

Dans ce contexte, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inauguré en novembre dernier la première station photovoltaïque murale à l'Unité de développement



ment des équipements solaires de l'EPST CDER.

L'EPST CDER intervient également dans la promotion de la recherche, le développement, l'innovation et l'entrepreneuriat. En effet, l'EPST CDER prend en charge le projet de réalisation d'une plate-forme technologique d'expérimentation et d'une tour solaire pilote dans la nouvelle ville de Boughezoul.

Ce projet entre dans le cadre d'un accord de partenariat entre le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire.

re.

L'accord a été signé le mois d'octobre dernier à Oran, par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, le Professeur Hafid Aourag et par Son Excellence l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, M. Götz Lingenthal.

L'EPST CDER, grâce à ses chercheurs du siège, de ses trois unités de recherche ainsi que de sa filiale commerciale a pu se déployer dans tout le territoire national comme étant un centre d'excellence en énergies renouvelables à travers ses productions scientifiques et ses innovations au service du secteur socioéconomique et en mettant l'énergie renouvelable à la disposition des populations, même celles qui vivent dans les zones les plus reculées de l'Algérie.

Le directeur du C.D.E.R. rappelle que l'Algérie s'est engagée à produire en 2040, 40% de son énergie à partir des sources renouvelables. Il rappelle aussi que des mesures incitatives seront accordées aux citoyens qui opteront pour l'énergie renouvelable.

A cet effet, il révèle que les citoyens qui ont des installations photovoltaïques ou autres pourront bientôt vendre leur surplus d'électricité à Sonelgaz qui l'inclura dans son réseau de distribution.

## M. KAMEL DALI, DIRECTEUR DES PROJETS À L'APRUE «Des mesures incitatives existent»

**Alger Hebdo : Quelles sont les missions de l'APRUE ?**

**Kamel Dali :** Elle œuvre à la maîtrise de l'énergie qui couvre l'ensemble des mesures et des actions mises en œuvre en vue de l'utilisation rationnelle de l'énergie, du développement des énergies renouvelables et de la réduction de l'impact du système énergétique sur l'environnement. Nous visons l'économie d'énergie mais sans remettre en cause le confort du citoyen. Notre agence existe depuis 1986 et elle est sous tutelle du ministère de l'Energie et des Mines.

**Quels sont les moyens permettant une réelle économie d'énergie ?**

Ces mesures commencent dès la conception de la maison. Une maison bien orientée capte le maximum d'énergie en hiver et le minimum en été. Le choix des matériaux est aussi important.

Les murs construits en double cloison avec un bon isolant empêchent les déperditions d'énergie. Le double vitrage au niveau des fenêtres est un autre élément qui renforce les performances des maisons économies. Il faut diminuer la consommation de

l'énergie pour que celle que produit Sonelgaz suffise, sinon, on ne peut échapper aux délestages.

**Comment intervenez-vous pour diminuer cette consommation d'énergie ?**

Nous menons des campagnes pour sensibiliser les gens à avoir des comportements responsables. Ce sont parfois des gestes anodins qui permettent de réelles économies. Pourquoi par exemple laisser les lampes allumées dans une chambre vide. L'utilisation du réfrigérateur doit être intelligente : il ne faut pas y entreposer des produits trop chauds et l'ouvrir souvent. Il est conseillé aussi de mettre en marche la machine à laver quand on a 5 kilos de linge. Il est nécessaire d'attendre qu'il y ait assez de linge à laver. Le lavage à 30 degrés est le mieux indiqué car les lessives actuelles sont performantes à cette température.

**Mais là, vous n'évoquez que le rôle des citoyens pour la diminution de la consommation. Et le rôle des pouvoirs publics ?**

Croyez-moi, des mesures incitatives et attractives existent mais

le citoyen les ignore souvent. Les lampes à basse consommation ont été vendues à des prix symboliques. Des mesures incitatives ont été prises aussi. Je citerai entre autres la défiscalisation des panneaux photovoltaïques. Les chauffe-eau solaires sont subventionnés et les installations individuelles encouragées. Toujours concernant les mesures incitatives, dans les prochains mois, nous allons lancer une campagne pour l'installation des fenêtres à double vitrage.

Dans un premier temps, cette opération touchera les écoles, les hôpitaux et les bâtiments de l'administration publique. 50% du surcoût sera pris en charge par l'Etat. Vous voyez que les pouvoirs publics ne sont pas restés les bras croisés, mais ils activent pour changer les habitudes des citoyens qu'ils incitent à opter pour des gestes responsables et des constructions adaptées pour consommer le moins d'énergie possible.

**Vous disiez que ce sont les climatiseurs qui sont les plus énergivores...**

Effectivement. Durant les 3 mois de l'été les climatiseurs sont en marche quasiment 24h sur 24 dans certaines maisons. Comme les citoyens sont peu formés à l'économie d'énergie, ces appareils fonctionnent au maximum de leur capacité. Pourtant une différence de 10 degrés entre l'intérieur et l'extérieur est largement suffisante pour ressentir de la fraîcheur.

Quand le climatiseur est allumé, il ne faut pas laisser les portes ouvertes car cela engendre une surconsommation d'électricité. Durant l'été nous atteignons des pics de consommation importants, ce qui pousse souvent la SONELGAZ à opérer des délestages. Une consommation intelligente peut réduire de manière significative la consommation électrique.

**Y a-t-il des mesures pour diminuer la consommation induite par les climatiseurs ?**

La climatisation au gaz est une bonne option. Les équipements nécessaires à ce genre d'installation bénéficient d'un taux de taxe douanière bonifié (5%) mais cela ne semble pas encore intéresser les citoyens qui préfè-

rent les climatiseurs qui nécessitent peu d'entretien.

**Avez-vous d'autres projets ?**

Oui ! Nous venons de signer un contrat avec l'OPGI qui va réaliser 600 logements peu gourmands en énergie dans 11 wilayas. 80% du surcoût engendré par le choix de cette option seront pris en charge par l'Etat. Il s'agit pour nous de démontrer que dans un logement bien construit, il est possible de réaliser des économies non négligeables.

**Etes-vous satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent ?**

Je dirai plutôt oui, même si beaucoup reste à faire. Il faut changer les mentalités des Algériens avant tout. L'électricité ne pourra pas être toujours tarifée aux citoyens à un prix subventionné. Il faut donc que chacun réagisse. Cela sera bientôt indispensable car les économies réalisées en matière de consommation électrique seront un plus pour les ménages qui verront ainsi leur pouvoir d'achat augmenter.

**Prp D. A.**

# DEGRADATION DES RUES DE LA CAPITALE

## Les élus appelés à revoir les cahiers de charge

Plusieurs quartiers et cités dans différentes communes de la capitale sont difficilement accessibles en raison de la dégradation des réseaux routiers y menant. En été, ce sont des nuages de poussière qui se dégagent de ces ruelles, et en hiver c'est au tour de la boue de prendre possession des lieux.

Pourtant, les responsables des collectivités locales n'ont cessé d'annoncer des projets pour leur réhabilitation, affirmant à chaque occasion que des sommes colossales ont été allouées à cet effet. Ces discours se sont avérés, en fin de compte, des mots creux, destinés plutôt à la «consommation de circonstance». Des milliers d'Algérois sont ainsi pénalisés par une situation qui semble dé-



passer les instances concernées, et endurent un calvaire l'année durant. Aucun quartier ne semble épargné par ce problème, même ceux des cités «huppées» en raison notamment de la mauvaise qualité des travaux, réalisés le plus souvent à la hâte par des entreprises que personne ne contrôle. «*Cette route a été retapée à plusieurs reprises, mais les trous réapparaissent quelques jours après l'achèvement des*

*travaux. Il y a des habitants qui sont contraint de laisser leurs voitures dans des parkings dans les environs et de rentrer chez eux à pied*», s'emportent des citoyens à la cité Dessolier, à El Harrach. «*Je ne comprends pas pourquoi les autorités locales ne veillent pas à une bonne qualité des travaux ! C'est comme si la réfection de ces routes ne servait qu'à consommer des budgets colossaux, sans que les riverains*

*en tirent aucun bénéfice*», disent-ils encore.

Dans la commune de Rouiba, les axes routiers menant à la zone industrielle et les rues des quartiers avoisinants sont dans un état de détérioration avancée. En ces jours marqués par une certaine activité pluvieuse, il faudrait avoir recours à des «bestiaux» pour y circuler, pour reprendre l'expression d'habitants rencontrés sur place. Même situation dans les communes de Gué de Constantine, Bachdjerrah et Magharia. «*Je n'accepte plus de courses dans ces quartiers car ma voiture, qui est déjà en mauvais état, ne tiendra jamais le coup dans ces ruelles défoncées*», affirme Omar, transporteur clandestin de voyageurs.

### «On aurait préféré des pistes !»

Les automobilistes ne cessent d'exprimer leur exaspération et colère face à cette situation, mais les multiples actions de protestation organisées à cet effet ont été vaines. «*Les autorités locales ont toujours fait la sourde oreille. Qu'ils nous expliquent les raisons de ce laisser-aller et cet énorme gaspillage de l'argent public qui est dépensé sans que notre cadre de vie ne s'améliore*», disent des habitants du quartier Kartalla, dans la commune de Baba Hassen. Il faut dire qu'une voiture neuve ne pourra pas tenir plus d'un mois sur ces routes, à cause des immenses nids-de-poule qui les «gangrènent». Irrités, certains

Hamid H.



terroristes commis entre 2006 et 2008. Le procureur a cité un attentat manqué contre l'ancien commissaire principal, chef de la police judiciaire de Boumerdès, Ali Badaoui, et l'attentat à Bouchaoui contre le bus transportant le personnel de Brown Root et Condor (BRC), filiale de l'américaine Halliburton et de Sonatrach, le 10 décembre 2006 qui a tué un ressortissant libanais et un Algérien. Le groupe qui agissait sous les ordres de l'émir terroriste Abderrahmane Bouzegza, abattu en 2008, est également impliqué dans la planification d'un attentat contre l'Académie militaire de Cherchell et dans un attentat qui a ciblé un, transport de travailleurs de la société SNC-Lavalin à Bouira en décembre 2006 et qui a blessé un ressortissant canadien.

Les terroristes jugés sont enfin

impliqués dans l'attentat du 11 décembre 2007 contre le siège du Conseil constitutionnel qui avait fait 16 morts et 195 blessés et l'attentat qui a ciblé le jour même, le siège du HCR, et qui avait tué 24 innocents et blessé 47 autres, selon le procureur général.

Lors du procès qui avait débuté jeudi matin et s'est poursuivi jusqu'à vendredi 2h passées du matin, les 6 accusés présents à l'audience avaient tous nié les faits qu'ils avaient reconnus lors de l'instruction.

Les 13 condamnés étaient poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment adhésion à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, homicide volontaire avec utilisation d'explosifs et atteinte à la sécurité et à l'unité du territoire national.

Plus de 2 900 infractions portant atteinte à l'environnement et l'hygiène ont été recensées durant le mois de décembre dernier, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

2 926 infractions ont été enregistrées à travers le territoire national dont 1 325 infractions portant atteinte à l'environnement, 1 601 à l'urbanisme et espaces agricoles à travers notamment la construction d'édifices non conformes ou réalisés sans permis.

A cet effet, 2 857 rapports ont été rédigés et envoyés aux services compétents pour prendre les mesures nécessaires.

sont allés jusqu'à souhaiter que ces routes soient laissées à l'état de simples pistes. «*Comme cela, on éviterait au moins ces trous qui nous empoisonnent la vie*», affirment-ils. Le centre-ville des Eucalyptus, à l'est d'Alger, constitue également un point noir pour les automobilistes. A Baraki, plusieurs cités sont difficilement accessibles, en dépit des multiples opérations d'«embellissement» ponctuelles, notamment à l'approche de la visite d'un haut responsable de l'Etat ou à l'approche d'échéances électorales.

### «Les routes, c'est pour rester à la tête de l'APC !»

Le calvaire vécu par les habitants des différents quartiers d'Alger ne semble pas près de se terminer, si la gestion actuelle persiste. Et tout porte à croire que cette question sera toujours le principal «dossier» à exhiber lors des campagnes électorales pour le renouvellement des assemblées locales élues. C'est ce qui a été constaté à l'occasion de la dernière échéance du 29 novembre dernier où aucun candidat n'a fait l'impasse sur cette question sensible et «stratégique» dans le développement local. «*Les citoyens ne sont pas dupes et ne croient plus aux discours creux. Les maires en poste lancent des opérations d'embellissement pour rester à la tête des APC, alors que les candidats rappellent aux citoyens que les maires en poste n'ont rien fait durant cinq ans et qu'ils ne menaient ces actions que pour les soudoyer ! Notre calvaire est devenu un fonds de commerce. C'est malheureux que les rues et les routes de la capitale d'un pays riche soient dans cet état catastrophique*», se désolent nos interlocuteurs, à l'unanimité. Paradoxalement, dans le cadre du plan du gouvernement de Abdelmalek Sellal est axé essentiellement sur l'embellissement des cités et leur propreté. Des marchés informels ont été éradiqués et des opérations d'embellissements des bâtiments ont été lancées, mais les routes dégradées ont toujours la boue et les trous comme ornement !

### ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT

## Plus de 2 900 infractions en décembre

«ABDOU», LE PHOTOGRAPHE SOLITAIRE QUI SILLONNE L'ALGERIE

# «Les voyages m'ont ôté toute envie de quitter le pays»

**Quand Abdelkhalek Labbize prend son appareil photo, c'est pour décrire et raconter l'Algérie et pour la rendre encore plus belle avec sa touche artistique. Il connaît tous les coins et recoins d'Alger. El-Bahdja, il la porte dans son objectif et dans son cœur. Il a sillonné l'Algérie de long en large, immortalisant ses villes, ses monuments et ses sites. Ses photos racontent les us et coutumes, les habitudes et traditions, la joie et la gaieté d'un peuple, son peuple. L'enfant de Meissonier est envoûté par «Bled Sidi Abderrahmane» et charmé par l'étenue et la richesse sociale et culturelle de cette terre. A 50 ans, «Abdou», le photographe indépendant, ne veut pas s'arrêter là, il compte poursuivre sa découverte de toute l'Algérie... en couleurs.**

**Alger Hebdo : Comment avez-vous plongé dans le monde de la photo ?**

**Abdelkhalek Labbize :** Ma première expérience avec la photo remonte à mon adolescence. Mon père m'avait offert un appareil photo argentique. Je passe immédiatement à l'action et je me mets à shooter tout mon entourage et toute belle chose que je voyais. Mais j'ai dû vite déchanter car j'étais rarement content des résultats. A cette époque, j'avais mis ça sur le compte de la qualité du tirage et j'ai imputé mon échec aux labos photos. Je suis resté malgré tout au contact du monde de la photo. Cette envie de prendre une pose, immortaliser un moment et faire vivre une scène est restée intacte. J'ai compris au fil des ans que j'étais un mordu, un fan, plus encore, un amoureux de la prise de vue.

**Vous êtes aujourd'hui un photographe reconnu et surtout connu par votre fameux site Internet \*. Comment vous êtes-vous lancé dans l'aventure de la photo professionnelle ?**

C'est au début des années 2000 que ma passion pour la photo a pris de l'ampleur. J'étais très concentré sur le sujet et je voulais plus que la photo familiale occasionnelle et la photo de fête entre amis. J'étais épris par la beauté d'Alger et je voulais connaître les autres facettes de mon pays. Mon idée était de faire des photos pour moi et de les archiver comme des collections, c'était

purement personnel. Entre-temps, la technique avait évolué avec le numérique, ce qui m'a permis de travailler autrement, une technique qui m'a permis une plus grande liberté de mouvement, de voir presque instantanément le résultat et de maîtriser le processus de bout en bout. Mon appareil photo numérique m'a donné la possibilité d'emporter avec moi des souvenirs d'Alger, ma ville natale, puis la corniche, puis Tipaza, puis d'autres villes. Depuis, je continue à silloner le pays sans me lasser. Il faut croire que ces voyages m'ont ôté toute envie de quitter l'Algérie.

**La photo n'est pas votre métier. Pour vous, c'est un passe-temps au milieu d'une passion ?**

La photo pour moi est une passion au sens où je lui consacre tout mon temps libre. Elle est aussi une «*justification*» ou un «*prétexte*» au voyage, pour aller voir ailleurs, chercher d'autres horizons, découvrir et redécouvrir mon pays.

Dans cette passion, je passe d'agréables moments et je vis des rencontres mémorables avec des gens (algériens) avec d'autres coutumes, d'autres traditions et d'autres accents que les miens. Dans cette belle et folle aventure, j'ai parcouru plus de 75.000 km en 12 ans et photographié plus de 260 lieux à travers 38 wilayas.

**Quels thèmes abordez-vous dans vos photos ?**

Au début, j'ai essentiellement axé mon travail sur les paysages urbains et ruraux. Ils constituent les 4/5<sup>e</sup> de mes photos publiées. Par la suite, je me suis porté vers les portraits, puis la macrophotographie et enfin, à la suite d'une immobilisation assez longue, des compositions que je faisais calmement chez moi.

**L'Algérie dans sa diversité naturelle, culturelle et sociale est dans votre objectif. Vous avez un message à transmettre ?**

Je ne crois pas être détenteur de messages parce que je ne me considère pas comme un reporter, je me sens mieux dans la peau d'un rapporteur. A travers la photo, je rapporte ce que j'ai vu, ce qui m'a plu et ce qui m'a ému. Mon but, c'est de transmettre de la beauté et des couleurs.

**Le nom de votre site Internet «Couleurs d'Algérie» n'est donc pas anodin ?**

Le site s'oppose aux clichés en noir et blanc de l'Algérie pré-indépendante. Au moment où Internet s'invitait chez nous, les seules photos d'Algérie qu'on y trouvait étaient en noir et blanc.



J'ai, donc, pensé que des photos récentes avaient leur place sur le web et j'ai décidé de montrer, à ceux qui ne la connaissent pas, une Algérie plus «vivante», et à ceux qui croient la connaître, une vision plus douce ou, du moins, moins sinistre que celle qui est généralement dégagée

par les médias. Beaucoup d'Algériens pensent que la «beauté» est ailleurs, qu'elle est loin, alors qu'elle est là, juste sous notre nez. Pour plusieurs raisons souvent très objectives, les Algériens voyagent peu dans leur pays, j'espère que mon site leur permettra de découvrir des en-

droits qu'ils ne connaissent pas et je souhaite que ça leur donne envie d'y aller.

**Mais pourquoi cette idée de site Internet ?**

Au début, j'envoyais les photos qui me plaisaient le plus à mes proches et amis vivant à l'étranger, puis, en janvier 2004, j'ai mis en ligne un site web pour faciliter le partage. D'une quarantaine de photos au début, le site regroupe aujourd'hui près de 5 000 clichés.

**Avez-vous exposé ici en Algérie ou à l'étranger ?**

Je dois reconnaître que je ne dispose pas d'assez de temps pour cela. En fait, je considère, peut-être à tort, que mon site est un lieu d'exposition permanent que je mets à jour très régulièrement. A ce jour, près de deux millions de visiteurs en provenance de 162 pays ont consulté le site... C'est très encourageant, non !

**Avez-vous des projets ?**

Oui. D'abord, continuer à explorer mon pays, car les lieux que j'ai photographiés ne représentent que la moitié du territoire. Ensuite, si j'arrive à trouver un auteur et un éditeur, j'aimerais bien éditer un ou deux livres illustrés avec des thématiques assez précises.

**Fayçal Charif**

\*Site internet : [www.labbize.net](http://www.labbize.net)

## 23<sup>E</sup> FESPACO DE OUAGADOUGOU Quinze films algériens à l'affiche

**L**a production cinématographique algérienne sera représentée par quinze œuvres dont quatre en compétition lors de la 23<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco), prévu du 23 février au 2 mars 2013 dans la capitale burkinabé, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Pour cette année, le cinéma algérien sera représenté en compétition dans les catégories du documentaire, du long et du court métrage de fiction, la compétition officielle comptant au total 101 films en provenance de 35 pays.

Dans la catégorie du long métrage de fiction, qui compte 19 films en provenance de 14 pays, «*Yema*» de Djamilah Sahraoui et «*El Taib*» (Le repenti) de Merzak Allouache, plusieurs fois primés en 2012, concourront pour l'«*Etalon d'or de Yennenga*», la plus haute distinction du festival.

«*La baie d'Alger*» de Merzak Allouache, «*Ibn Khaldoun*» de Chergui Kharoubi ainsi que la fiction documentaire de Abderrahmane Benaarous «*Destin d'un Berger*» seront projetés en

hors compétition. Cette catégorie comprend également «*Always Brando*» du Tunisien Ridha Behi, «*Les chevaux de Dieu*» du Marocain Nabil Ayouch, et «*La pirogue*» et «*Aujourd'hui*», respectivement de Moussa Touré et Alain Gomis, deux réalisateurs sénégalais à succès.

Le cinéaste Hamid Benamra sera le seul représentant du documentaire algérien en compétition officielle avec «*Bouts de vies, bouts de rêves*» qui représentera le Maghreb au côté du Tunisien Hamdi Ben Ahmed avec son film «*Préhistoire de la Tunisie*». «*La langue de Zahra*» de Fatima Sissani et «*Afric Hotel*» de Nabil Djedouani et Hassan Ferhani seront aussi projetés en hors compétition.

Dans la catégorie courts métrages de fiction, la compétition officielle comprend 20 films en provenance de 17 pays. «*Down to earth*» (Les pieds sur terre), unique court métrage algérien sélectionné, de Mohamed El Amine Hattou concourra avec le Tunisien Anis Lasoued, réalisateur des «*Souliers de l'Aïd*» et les Marocains Maryam Touzani (réalisatrice de «*Quand ils dor-*

*ment*») et Fadil Chouika auteur de «*La main gauche*».

Plusieurs autres courts métrages algériens devraient aussi être présentés dont «*El Dzajira*» (l'île) de Amine Sidi Boumediene, «*Mollement un samedi matin*» de Sofia Djama et «*Edwige*» de Mounia Meddour.

Par ailleurs, le Fespaco comporte aussi d'autres catégories en compétition dédiées au film numérique, à la production destinée à la télévision et aux écoles de cinéma où cinq instituts africains seront représentées (Burkina Faso, Maroc, Togo, Bénin et Niger).

En 2011, lors de la 22<sup>e</sup> édition du Fespaco, le réalisateur algérien Abdennour Zahzah avait reçu le Poulain d'or pour son court métrage «*Garagouz*», alors que la comédie musicale, «*Essaha*» de Dahmane Ouzid avait reçu le prix de la meilleure affiche. «*Voyage à Alger*» de Abdelkrim Bahloul avait aussi raflé le prix du meilleur scénario ainsi que celui de la meilleure interprétation féminine revenue à Samia Meziane.

AZIZ HAMMOULI, CHEF DE CHŒUR

# «Un interprète doit chanter selon ses capacités vocales»

**Musicien diplômé d'une grande école de l'ex-URSS, professeur à l'Institut national supérieur de musique (INSM), chef de chœur de la Chorale de l'Orchestre symphonique national, Aziz Hammouli parle, dans cet entretien, de l'importance de la voix, des soins que les interprètes doivent apporter à leurs cordes vocales et préconise une hygiène de vie pour préserver sa voix.**

**Alger Hebdo :** Vous dirigez la chorale de l'Orchestre symphonique national. Vous êtes aussi professeur à l'Institut national supérieur de musique. Pourriez-vous évoquer pour les lecteurs d'Alger-Hebdo votre parcours ?

**Aziz Hammouli :** J'ai fait des études de piano à l'ex-Institut national de musique (INM), puis j'ai obtenu une bourse d'études en ex-URSS. J'ai fait un stage de deux ans au Collège supérieur près du Conservatoire de Moscou comme chef de chœur. C'est une préparation pour entrer au Conservatoire de Moscou. A l'issue de mes études, j'ai obtenu un Master of Fine Arts. Actuellement, je suis professeur à l'Institut national supérieur de musique (INSM). J'enseigne le piano, la théorie, les techniques de direction et le chant (classe chorale polyphonique).

**Vous avez intégré l'Orchestre symphonique national en tant que chef de chœur. Pourriez-vous nous parler de votre travail ?**

J'encadre la chorale de l'Orchestre symphonique national. Le répertoire se définit selon la demande. On n'a pas un répertoire figé, à vie. Par exemple, pour le 4<sup>e</sup> Festival culturel de musique symphonique, qui s'est déroulé dernièrement à Alger, on a interprété une œuvre de Beethoven.

Après l'enregistrement qui sera fait par l'Orchestre symphonique national, on m'a demandé de proposer des mélodies algériennes et de faire des arrangements avec le maestro Rachid Saoui et ce, pour enrichir le répertoire musical national.

**Quel genre de travail allez-vous faire ?**

On va reprendre le répertoire traditionnel, c'est-à-dire le chaâbi, le hawzi et autres genres,



prendre les mélodies et les arranger pour chorale polyphonique et orchestre.

**Un grand nombre de chanteurs ne prennent pas de cours de chant. Quel est votre avis ?**

Chaque interprète doit prendre des leçons afin qu'il ait conscience de ses possibilités vocales. Il y a des chanteurs qui ont des voix bien placées. C'est inné mais même ces interprètes devraient prendre des cours de chant pour bien placer la voix, connaître les techniques de res-

piration, travailler la diction. Il y a cependant des jeunes qui n'ont jamais pris de cours de chant et qui ont des voix extraordinaires.

**Il y a donc ceux qui ont des prédispositions pour chanter et d'autres non ?**

Effectivement, il y a des gens qui ont des prédispositions et d'autres non, c'est-à-dire des gens qui ne pourront jamais chanter convenablement. Ils vont avoir des problèmes de rythme, d'intonation. Il y a aussi ceux qui ne peuvent pas reproduire ce qu'ils écoutent, c'est-à-

dire qu'ils n'ont pas ce qu'on appelle l'oreille musicale.

**Une voix extraordinaire peut avoir un jour un accident ? C'est dû à quoi ?**

Un interprète peut se blesser les cordes vocales en chantant par exemple sans échauffement préalable. L'échauffement est indispensable, c'est comme dans le sport. On doit aussi prendre une tonalité qui convient pas à la tessiture, hauteur de sa voix. C'est-à-dire ne pas chanter plus haut qu'on ne peut.

**Chaque composition est donc spécifique à un genre de voix ?**

Chaque composition est spécifique à un genre de voix. Chaque interprète doit chanter selon ses possibilités vocales. Par exemple, une chanson est composée pour deux octaves alors que le chanteur n'a pas les capacités vocales en rapport. Chacun a un registre où il est bien. Pourquoi choisir une chanson qui ne convient pas à son registre ? Le choix de tonalité est très important. On a remarqué qu'il y a des chanteurs qui veulent chanter le plus aigu pos-

sible, cela est nuisible pour leurs cordes vocales.

**Avec l'âge, la voix change-t-elle, particulièrement pour les interprètes ?**

Bien sûr, avec l'âge la voix change mais il y a aussi des exceptions où même à l'âge de 70 ans, la voix ne change pas.

**Quelle hygiène de vie doit avoir un chanteur pour préserver sa voix ?**

Bien entendu et cela va de soi, ne pas fumer ni boire. Il faut éviter de prendre froid. Il faut prendre du lait chaud et du miel la veille d'un concert ou gala. Les interprètes doivent bien dormir et surtout se reposer.

**Une dernière question. Si un chanteur veut prendre des cours, trouve-t-il facilement un professeur ?**

C'est très difficile car la demande est très forte par rapport à l'offre. A l'étranger, il n'y a pas seulement des professeurs de chant mais aussi des coachs qui suivent des chanteurs et leur prodiguent des conseils d'une façon permanente et régulière ainsi qu'un suivi.

**Prp Djamel Boudaa**

MILoud TOUNSI, PEINTRE

## «Donner au sablage une empreinte artistique»

**Artiste peintre depuis trente-deux ans, Miloud Tounsi a découvert la technique du sablage, avec laquelle il réalise des tableaux du patrimoine national. Dans cet entretien, l'artiste évoque son travail, sa démarche tout en faisant part de ses projets et surtout de son souhait de former des jeunes à cette technique.**

**Alger Hebdo :** Vous utilisez divers genres de sable pour réaliser des tableaux. Comment êtes-vous venu à cette technique ?

**Miloud Tounsi :** Cela fait trente-deux ans que je suis artiste peintre et je me suis mis à cette technique depuis vingt-quatre ans quand même. Comment je l'ai découverte ? C'est lors d'une visite à des amis qui vivaient dans le sud du pays que je me suis imprégné de cette technique auprès d'eux. Mes amis faisaient des tableaux mais c'était plus commercial qu'artistique. Les motifs c'étaient des chameaux, des tentes, des Targuis en train de prendre du thé.

**Mais vous, vous avez innové, vous vous avez faire des œuvres d'art ?**

Effectivement, c'était plus artistique. Je voulais innover. J'avais des photographies anciennes, je me suis dit pourquoi ne pas reprendre ces paysages et quartiers anciens, aujourd'hui disparus et les peindre selon la technique du sable. Encouragé par des amis artistes, je me suis mis au travail. En plus de cela, c'était un créneau porteur.



**Comment faites-vous pour le sable ?**

Au début, j'ai commencé huit couleurs de sable. Et à l'occasion des échanges culturels entre les wilayas, j'ai fait plusieurs wilayas. C'est ainsi qu'aujourd'hui j'ai à ma disposition quarante-quatre genres de sable.

**Comment travaillez-vous ?**

Je fais le tableau au crayon, puis là où je veux mettre le ciel, je mets de la colle puis une couche de sable de couleur claire. Pour les montagnes, j'utilise le sable de ton ocre. Pour la maison, j'utilise du sable grenat pour le toit. La finition, je la fais en graphique. Par ailleurs dans mes œuvres, il y a des ombres et lumières.

**Jusqu'à présent, votre thème préféré est le patrimoine ...**

Mon thème de prédilection est le patrimoine architectural et historique de l'Algérie. J'ai peint l'ancienne mosquée de Chlef dont la construction remonte à 1860. J'ai aussi reproduit le pont de Chlef qui a été détruit en 1930. Parmi mes œuvres réalisées selon la technique du sablage figurent notamment l'hôtel de ville d'Alger, «Amidour», un quartier de Tlemcen construit en 1800, le four à chaux qui était situé aux environs de Bab El Oued et qui n'existe plus.

**Vous avez exposé plusieurs fois. Quelles sont les plus marquantes ?**

J'ai fait avec la Direction de la culture de Chlef une tournée dans plusieurs wilayas dans le cadre du Festival des arts populaires. J'ai aussi participé à une exposition à l'occasion de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2012» avec quatre tableaux sur la «Mansourah», «Bab El Kermadi», «El Mechouar» et le cimetière de «Lalla Sabti».

**Avez-vous des projets ?**

En plus de continuer à produire et exposer, je souhaiterais faire connaître cette technique au niveau du Maghreb et des pays du Golfe. S'il y a des gens qui ont des esquisses au crayon, je suis prêt à réaliser des œuvres selon la technique du sablage. Je souhaiterais enseigner cette technique également, avoir au moins une classe.

**D. B.**

CENTRE CULTUREL ALGERIEN A PARIS

# Hommage émouvant au professeur Pierre Chaulet

Un hommage posthume a été rendu jeudi soir par le Centre culturel algérien (CCA), dans la capitale française, Paris, au défunt Pr Pierre Chaulet, militant de la cause nationale, humaniste et artisan de l'éradication de la tuberculose en Algérie, décédé le 5 octobre dernier à l'âge de 82 ans à Montpellier (France) et enterré en Algérie.

**P**our honorer la mémoire et l'action de cette grande figure anticolonialiste, des membres de la famille, ses enfants, Luc et Eve, des amis et collègues du défunt, ainsi que des historiens, et réalisateurs, ont apporté leurs témoignages, aussi émouvant les uns que les autres et rappelé le parcours de celui qui n'a jamais cessé d'œuvrer toute sa vie, pour la santé publique et l'amélioration de l'accès au soin des malades en Algérie.

Ils ont également évoqué sa forte personnalité, son militantisme anticolonialiste et sa précieuse contribution à la lutte de libération nationale.

N'ayant pu venir à cette rencontre hommage, Annie Thébaud-Mony, une sociologue française de la santé publique, connue pour ses recherches et son travail associatif sur les maladies professionnelles a envoyé un message lu par Eve la fille de Pierre Chaulet et où elle évoque son implication aux côtés du défunt dans l'enquête «Sahara», menée par celui-ci et son équipe, de 1976 à 1983 pour organiser le Programme national contre la tuberculose dans les zones sahariennes de l'Algérie.

## Un travailleur infatigable et discret

«La conception de cette enquête offrait aux populations nomades des modalités de traitement et de suivi médical préservant leur méthode de vie et les conditions de leur survie économique, a permis la guérison de centaines de malades», a-t-elle dit.

«Lancée en France un peu plus tard dans les années 80, où nous avons mené une enquête sur les filiales de soin des malades tuberculeux en Seine-Seine-Denis, (France) j'ai pu constater que les modalités de traitement étaient archaïques comparativement à l'Algérie et surtout qu'elles aggravaient les



Pierre Chaulet

inégalités de santé au lieu de les réduire en particulier pour les malades en situation de précarité et issus de l'immigration, notamment maghrébine» a ajouté cette sociologue

«Fidèles à sa mémoire nous devons continuer son combat visant à mettre la santé et la réduction des inégalités sociales de santé au cœur du champ politique du 21<sup>me</sup> siècle», a-t-elle recommandé.

Alice Chekri, psychiatre et psychanalyste a pour sa part souligné que Pierre Chaulet était «un travailleur infatigable et discret, réservé dans ses émotions mais quand il était content, ses yeux souriait».

Elle a également évoqué les années d'exil de 1994 à 1998, de Pierre et son épouse Claudine en France puis en Suisse, où directement menacé par le terrorisme, «ils ont dû quitter l'Algérie avec douleur».

La Pr en pneumo-phtisiologie, Oumou Bah-Sow de la faculté de médecine de Conakry (Guinée), a évoqué quant à elle le soutien, et la disponibilité de Pierre Chaulet qui a «particulièrement veillé sur ma formation en mettant constamment l'accent sur les problèmes auxquels je serais confrontée quand je rentrerais dans mon pays», a-t-elle témoigné.

«Il m'a fait entrevoir les difficultés d'organisation de la lutte contre la tuberculose dans les pays en développement qui peuvent paralyser un programme»,



Claudine Chaulet

s'est-elle rappelée.

Olivier, le fils de Frantz Fanon, a estimé qu'«on doit continuer à nous interroger sur la passion qui animait cet homme exceptionnel». «Cette ferveur était désintéressée et à contre-courant de l'intelligentsia bien pensante de l'époque qui se calfeutrait dans les cafés chics de Saint Germain-des-Prés ou d'ailleurs». a dit Olivier Fanon. «Pierre et tant d'autres étaient nourris par le seul idéal l'Homme, l'Homme, rien que l'Homme», a-t-il ajouté, relevant que rappeler l'engagement de Pierre et de son épouse pour la cause algérienne, «est un devoir, une obligation».

«Le FLN, le socle de la guerre

de libération nationale, a été pour Pierre Chaulet le catalyseur de son engagement. Avec Abane Ramdane, Benyoucef Ben Khadda, Redha Malek, Frantz Fanon et tant d'autres, il prend le maquis. Son engagement déjà en 1952, a surpris plus d'un en raison du fait qu'il soit Français», a-t-elle rappelé. «Pour ceux qui ne les ont pas connus, son parcours avec Claudine, est une leçon, une référence que nous devons transmettre aux générations futures. Oui, Pierre et Claudine sont Algériens, naturellement Algériens et il n'est pas besoin de le préciser aujourd'hui», a-t-il estimé, rappelant aussi que «lorsque d'autres ont fui, eux sont restés, car ils étaient chez eux en Algérie, qui est leur patrie, leur pays, leur choix».

Le poète algérien d'expression française Amine Khane a exprimé la «grande chance» d'avoir connu Pierre Chaulet dans les années 1970, par l'intermédiaire de son fils Luc, lorsqu'ils étaient tous les deux étudiants. «Il y avait chez ce monsieur une véritable intégrité lumineuse, avec un esprit ouvert combatif et optimiste», a dit Amine Khane.

«C'est une grande figure extrêmement positive, utile, nécessaire de l'Algérien, aussi bien par son passé que pour ce qu'il représente de l'avenir désirable de l'Algérie, autrement dit un Algérien, patriote, respectueux des autres» a-t-il ajouté.

Il a dans ce contexte cité le livre du défunt écrit avec son épouse Claudine «La choix de l'Algérie», paru aux éditions Barzakh en mars 2012, soulignant que grâce à cette publication, les Algériens auront la chance d'ap-

rocher cet homme exceptionnel.

L'historienne Marie Chominot, a cité les moments qu'elle a passé avec le couple Chaulet pour recueillir leurs témoignages et préparer sa thèse de doctorat sur l'histoire de l'Algérie, profitant de leur grande mémoire et l'acuité de leurs analyses, ainsi que des archives qu'ils ont mis à sa disposition. Des séquences du film documentaire «Ils ont rejoint le front» de Jean Asselmeyer, ont été projetées à cette occasion, au public, en présence du réalisateur.

Ce film qui accable la France coloniale apporte des témoignages vivants et poignants de Français qui ont milité pour la cause algérienne. Le réalisateur, a donné, sans rien censurer, la parole à Pierre Chaulet, Félix Colozzi et Annie Steiner et d'autres qui ont fait de la cause algérienne la leur en dénonçant les atrocités commises par l'armée coloniale.

Pendant la guerre de Libération nationale, Pierre Chaulet est expulsé en France, mais il réussit, avec sa femme, à rejoindre le FLN en Tunisie où il poursuit ses activités comme médecin et journaliste au journal du FLN, El Moudjahid.

Le Pr Chaulet est également un des membres fondateurs de l'Agence de presse algérienne (APS), créée à Tunis en 1961. En 1963, il acquiert la nationalité algérienne.

Expert de la tuberculose auprès de l'OMS depuis 1981, le défunt a été élu à la première Assemblée populaire communale de la ville d'Alger, puis vice-président de l'Observatoire national des droits de l'Homme et, enfin, chargé de mission pour la santé auprès du Chef du gouvernement et membre du Conseil national économique et social (CNES).

R.N.

## Bio-express

Pierre Chaulet né le 27 mars 1930 et mort le 5 octobre 2012, est un médecin algérien d'origine française, résistant durant la guerre d'Algérie aux côtés du FLN. Il a effectué des opérations secrètes avec les combattants du FLN sous les ordres de Abane Ramdane.

Il fut expulsé en France, mais il arrive à rejoindre avec sa femme Claudine, le FLN en Tunisie où il a continué ses activités de résistant en tant que médecin et a écrit dans le journal du FLN, El Moudjahid.

Il fait la rencontre de Frantz Fanon à l'hôpital de Blida en 1955. «En février 1955, Abane Ramdane est venu me demander de

trouver un psychiatre pour suivre le cas des moudjahidines qui risquaient de parler sous la torture. Et c'est à partir de là que j'ai connu Frantz Fanon, qui a hébergé également des malades à l'hôpital de Blida».

Après l'indépendance de l'Algérie, Chaulet a rejoint l'Hôpital Mustapha Bacha. Il a contribué à l'éradication de la tuberculose en Algérie.

Claudine Chaulet est quant à elle, devenue professeure de sociologie à l'Université d'Alger. Co-auteur avec sa femme Claudine de leurs mémoires : «Le choix de l'Algérie : deux voix, une mémoire», sorti en 2012 aux éditions Barzakh.

TERRORISME / SITE GAZIER DE TIGUENTOURINE

PLUS DE 600 OTAGES, DONT UNE CENTAINE D'ETRANGERS, LIBERES

# Le travail «fantastique» des forces spéciales de l'ANP

**Fidèle à sa position refusant de négocier avec les terroristes, l'Algérie n'y est pas allée par quatre chemins pour dénouer la prise d'otages menée par des terroristes appartenant au groupe des «signataires par le sang», de Mokhtar Belmokhtar, qui exigeait, entre autres, l'arrêt de l'intervention militaire française au Mali.**

«*Ni négociation (avec les terroristes), ni chantage, ni répit*», dans la lutte anti-terroriste, a affirmé le ministre algérien de la Communication, Mohamed Saïd dans son intervention à la télévision après l'assaut donné dans l'après-midi de la journée de jeudi 17 janvier par les forces de sécurité algériennes contre les terroristes, auteurs de la prise d'otages à la base gazière de Tiguentourine la veille. «*Nous disons que face au terrorisme, hier comme aujourd'hui et demain, il n'y aura ni négociation, ni chantage, ni répit dans la lutte contre le terrorisme*», a-t-il déclaré, rappelant

qu'il «*s'agit d'une position algérienne connue depuis longtemps*».

Un important groupe terroriste, fortement armé, avait attaqué mercredi matin une installation de traitement de gaz à Tiguentourine, à 40 km d'In Amenas, dans la wilaya d'Ilizzi, tuant deux personnes, un Algérien et un Britannique, et blessant six autres personnes, dont deux étrangers. Les terroristes assiégés par les forces spéciales ont occupé, par la suite, une partie de la base de vie du site gazier en prenant en otages plusieurs travailleurs de différentes nationalités, dont des Algériens qui avaient été relâchés mercredi soir «*par petits groupes*».

Intransigeantes, les autorités algériennes n'ont pas laissé beaucoup de temps aux preneurs d'otages pour donner l'assaut mené par les forces spéciales de l'Armée nationale populaire (ANP) pour libérer les travailleurs algériens et étrangers. Aucun bilan sur cette opération n'a été donné après l'opération.

## Libération de centaines d'otages

Ceci étant, des sources locales ont indiqué que l'assaut mené par les forces spéciales de l'ANP, dans une action terrestre, a permis de libérer près de 600 travailleurs algériens et quatre ressortissants étrangers (deux Ecossais, un Kenyan et un Fran-



çais). Un nombre important de terroristes a été neutralisé par les forces terrestres de l'ANP au cours de l'assaut. Le ministre a indiqué que toutes les dispositions ont été prises dans le souci de préserver les vies humaines et d'aboutir à un dénouement heureux mais, a-t-il dit, «*le jusqu'au-boutisme des terroristes*» a conduit à cette opération militaire. Dans la matinée de la même journée, 30 travailleurs algériens étaient parvenus à s'échapper, et ont été récupérés par des hélicoptères de l'ANP qui survolaient le site gazier, selon les mêmes sources. D'autres sources sur place ont évoqué la libération de «*la moitié*» des otages étrangers sans donner de précision.

M. Mohamed Saïd a indiqué jeudi soir à la télévision nationale qu'un nombre «*important*» de

terroristes a été neutralisé par les forces terrestres de l'ANP au cours de l'assaut. Il a estimé que les objectifs de cet attentat «*étaient clairs*», à savoir déstabiliser l'Algérie et l'impliquer directement dans la guerre qui se déroule actuellement au Mali. «*Ils ne réussiront pas à atteindre leurs objectifs*», a-t-il affirmé, assurant que les forces de l'ANP «*sont là pour défendre les frontières terrestres du pays sans aucun répit*». Le but de cet attentat terroriste est aussi de détruire l'économie nationale «*laquelle dépend à 98% des exportations des hydrocarbures, et In Amenas est un centre important dans ce domaine*», a-t-il dit. «*Les terroristes ne réussiront pas atteindre leurs objectifs grâce à la détermination des Algériens de dé-*

*fendre leur Etat et leur économie et rester solidaires face à cette vague de terrorisme qui prend une nouvelle forme multinationale où on trouve aussi des narcotrafiquants*», a encore insisté le ministre. Il a confirmé, par ailleurs, que le gouvernement algérien était en «*contact permanent*» avec les pays dont des ressortissants étaient entre les mains des terroristes, pour les «*tenir informés*» de l'évolution de la situation.

## 18 islamistes ont été tués durant l'assaut

Dans un communiqué rendu public, les autorités algériennes ont donné le bilan de l'assaut, qui indique que les forces de sécurité ont tué «*18 terroristes*», dont un ressortissant français, sur une trentaine au total. Si la «*base vie*» du site pétrolier est désormais sécurisée, «*entre sept et dix terroristes sont retranchés dans l'usine*». Cette autre zone du site est encerclée par les forces de sécurité dont l'opération était toujours en cours vendredi. Une trentaine d'otages auraient été tués. L'intervention a permis la libération de 650 personnes, dont 573 Algériens et plus de la moitié des 132 otages étrangers, selon l'agence APS.

Rafik Badri

## OBJECTIF DE L'ATTAQUE DE TIGUENTOURINE

### Entraîner l'Algérie dans le conflit malien

L'Algérie est entraînée malgré elle dans le conflit malien avec une prise d'otages étrangers par un groupe lié à Al-Qaïda en représailles au soutien logistique algérien à l'intervention française au Mali voisin. Les autorités algériennes, qui ont longtemps plaidé pour un règlement politique au Mali, ont autorisé le survol de leur territoire par des avions de l'armée française intervenue pour aider les troupes maliennes à repousser une offensive des radicaux islamistes, y compris Al-Qaïda venus du Nord malien. Les ravisseurs ont exigé jeudi le retrait de l'armée algérienne qui encercle le complexe pour permettre des négociations. «*Nous demandons le retrait de l'armée algérienne pour permettre de lancer des négociations*», a affirmé l'un d'eux, en se présentant sous le pseudonyme d'Abou al-Baraa, sur la chaîne du Qatar Al-Jazeera, ajoutant que des soldats algériens avaient tiré en direction du site, blessant un otage japonais.

Concernant les demandes des ravisseurs, Abou al-Baraa a indiqué que son groupe était «*entré en contact avec sa direction au Mali*» et que sa

principale demande était d'échanger «*nos prisonniers contre les leurs*», en référence aux otages détenus sur le site et au Mali. «*L'opération est également un message politique fort à l'Algérie concernant ses positions intransigeantes sur les moudjahidine et un message aux autres pays voisins*», a encore déclaré Abou al-Baraa avec un fort accent algérien. Un Britannique, un Irlandais et un Japonais, présentés comme des otages en Algérie, se sont relayés ensuite sur Al-Jazeera pour répéter la demande principale des ravisseurs, qui est le retrait de l'armée algérienne du site.

Le groupe qui se fait appeler les «*Signataires par le sang*» a revendiqué la prise d'otages, dans un communiqué publié par le site mauritanien Alakhbar. C'est le nom que l'Algérien Mokhtar Belmokhtar, récemment destitué par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), a donné à son unité combattante. «*Nous annonçons avoir réussi une attaque de taille en réaction à la croisade menée par les forces françaises au Mali*», indique-t-il. R.B.

## ABSENCE DE BILAN OFFICIEL

### Inquiétudes des Occidentaux

Les gouvernements des pays dont des ressortissants ont été pris en otage sur le site gazier de Tiguentourine redoutaient un bilan très lourd de l'assaut lancé par les forces de sécurité contre le commando terroriste. Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a décidé d'abréger sa tournée en Asie en l'absence d'informations fiables sur le sort de 14 Japonais toujours portés manquants. Aucun bilan officiel précis n'avait filtré au lendemain de cette opération militaire, dont on ignorait encore si elle avait été effectivement achevée jeudi soir comme l'avait annoncé l'agence de presse algérienne APS.

Un porte-parole des islamistes a déclaré que l'opération avait fait une cinquantaine de morts, 34 otages et 15 ravisseurs, informations non confirmées. «*Des avions de combat et des unités au sol ont entamé une tentative de prendre de force le complexe*», a-t-il ajouté à l'agence mauritanienne ANI, menaçant de mort les otages. Il a précisé que trois Belges, deux Américains, un Japonais et un Britannique avaient survécu. L'agence rapportait un

peu plus tard que l'assaut n'avait permis de contrôler que le «*site de vie*» du complexe gazier où se trouvait la majorité des otages. Les forces algériennes, selon la même source, encerclaient encore en milieu de soirée l'usine même du complexe. Dans la soirée, les terroristes ont annoncé que le chef du commando, Abou al-Baraa, avait été tué jeudi.

Les capitales occidentales n'ont pas caché leurs inquiétudes sur le sort de leurs ressortissants. «*Je pense que nous devons nous préparer à la possibilité de mauvaises nouvelles à venir*», a averti le Premier ministre britannique David Cameron qui a regretté de ne pas avoir été informé à l'avance par Alger. Le président François Hollande avait noté auparavant que la crise «*semblait se dénouer dans des conditions dramatiques*». Washington a également regretté que les Etats-Unis n'aient pas été mis au courant à l'avance des projets des autorités algériennes. Le Japon a émis «*une ferme protestation*» en demandant à Alger de «*cesser immédiatement*» son opération. L'Algérie a justifié le recours à la force en expliquant que les autorités

avaient d'abord cherché une solution pacifique mais que les islamistes voulaient «*quitter l'Algérie en emportant avec eux les otages étrangers*».

Plus de 24 heures après l'attaque des djihadistes, le nombre exact comme la nationalité des otages restait imprécis. Outre les très nombreux travailleurs algériens, il y aurait eu plus d'une quarantaine d'Occidentaux, dont des Américains, Britanniques, Japonais, Français, Irlandais et Norvégiens. Selon Dublin, un Irlandais est sain et sauf. Cet homme de 36 ans, détenteur d'un passeport irlandais et d'un passeport britannique car originaire d'Irlande du Nord, a été obligé de porter un collier d'explosifs autour du cou, selon son frère. Un porte-parole du gouvernement japonais a annoncé que 3 Japonais sur 17 présents sur le site étaient «*en sûreté*» et 14 portés manquants, sans plus de précisions. La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a demandé aux ambassades et aux entreprises américaines au Maghreb et en Afrique du Nord de revoir leurs dispositifs de sécurité.

R.B.

APRES SON INTERVENTION MILITAIRE AU MALI

# La France continue-t-elle à jouer le gendarme en Afrique ?

En dépit de tous les arguments du président François Hollande pour convaincre qu'il s'agit d'une guerre contre le terrorisme, l'intervention militaire au Mali de la France est toutefois vue comme une action visant à maintenir l'influence de ce pays sur le continent.

**L'** intervention de la France au Mali, légitimée par la demande du pouvoir malien mais aussi par l'urgence d'enrayer une menace «terroriste» dépassant le seul Mali, en fait un «gendarme malgré elle» mais n'est en rien un retour à la «Françafrique», estiment humanitaires et experts. «On peut dire que la Françafrique d'antan est terminée dans le sens qu'il n'y a plus de clauses secrètes dans les accords de défense pour que la France intervienne en politique intérieure des pays africains. Cela, c'est une réalité», affirme sans détour Antoine Glaser, spécialiste de l'Afrique. Si le président François Hollande a pris soin de ne pas apparaître en première ligne en Centrafrique dans le conflit qui a opposé récemment le pouvoir centrafricain à ses rébellions, la situation au Mali est toute autre. «Quand il s'agit d'un



problème de sécurité internationale comme la lutte antiterroriste, évidemment c'est la France qui sera toujours en première ligne», note M. Glaser. Même des humanitaires qui, par principe, ne sont pas favorables à une intervention armée, considèrent que celle de la France au Mali était «probablement nécessaire». «Il fallait faire barrage aux jihadistes. C'est une intervention d'urgence», analyse Florent Geel, responsable Afrique de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). Paris a tenté ces derniers mois de mettre en avant une force africaine pour ne pas devoir intervenir en première ligne mais, dit-il, «compte tenu de l'avancée des groupes islamistes armés occupant le Nord vers Bamako, la capitale malienne, et de l'urgence, la France a dû intervenir». «La France joue le gendarme malgré

elle. On voit que si elle est soutenue sur le plan diplomatique, sur le plan opérationnel, elle est plutôt seule et on sent plutôt une force française contrainte d'assumer ses responsabilités de moyenne puissance dans cette région du monde», ajoute M. Geel.

Ancienne puissance coloniale, la France qui entretient avec le Mali des liens étroits, était le seul pays en mesure d'apporter une solution militaire rapide, estime Paul Melly du think-tank Chattham House. «Hollande a pu le faire précisément parce qu'il a pris cette attitude politique très forte lors de son discours de Dakar (en octobre 2012) qualifiant l'Afrique de partenaire égal et disant qu'elle devait prendre l'initiative», dit-

il. La «Françafrique», explique-t-il, c'étaient «quelques politiciens et dirigeants à Paris nouant des contacts directs avec leurs homologues africains avec souvent des intérêts économiques à la clé. Ce qui est en jeu au Mali, c'est une interaction normale entre des gouvernements souverains».

Pour Richard Banegas, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (Ceri), le discours de «L'Afrique aux africains» n'est toutefois plus «opératoire». «Le problème (au Mali) n'est pas seulement africain, il est régional, il est global. Il concerne les intérêts de la France dans la sous-région et sur son propre sol. Il faut pouvoir le reconnaître simplement pour agir en conséquence». «La crise malienne devrait être l'occasion», selon lui, pour la France de sortir de l'ambiguïté de son discours et «d'assumer d'être une puissance qui a une politique extérieure de l'ordre de l'engagement militaire si ses intérêts sont en jeu, sans pour autant qu'il s'agisse d'une recolonisation du continent».

## Guerre au mali Mise en garde de Giscard d'Estaing

L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing a mis en garde contre «une évolution de l'action de la France au Mali, qui serait de type néocolonialiste», jugeant éventuellement jus-

tifiée une frappe aérienne, mais pas une «intervention directe sur le terrain».

Dans le journal Le Monde daté de jeudi dernier, l'ancien chef de l'Etat français souligne, à propos de l'intervention militaire française : «Une frappe aérienne pouvait être justifiée pour stopper une avance qui menaçait Bamako, avant que la force d'intervention africaine, décidée par l'ONU, n'arrive». Mais, ajoute VGE, «des frappes aériennes dans le nord et l'est du pays atteindraient des populations civiles, et reproduiraient les destructions inutiles de la guerre en Afghanistan. Elles auraient sans doute les mêmes résultats politiques», c'est à dire «conforter» la détermination des combattants. «Dans le nord-est du pays, se sont installés des groupes terroristes, venus de l'extérieur, et qui ont capturé des otages, dont la vie est en danger. On ne doit pas confondre ces derniers avec les islamistes», dit-il.

Alors que la France a engagé des forces terrestres au Mali, M. Giscard d'Estaing juge que «l'intervention directe sur le terrain n'est pas justifiée». «La France doit s'en tenir strictement à son soutien logistique aux forces africaines», dit-il en référence à la force que réunit la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

R.B.

## MALI

# Les soldats français montent vers le Nord

**L**es soldats français, engagés pour la première fois au sol au Mali, sont remontés vers le nord du pays pour y pourchasser les groupes islamistes armés. La progression vers le Nord des troupes françaises constitue une nouvelle étape dans l'engagement de Paris après des raids aériens menés depuis le 11 janvier dans le centre et le nord du pays pour empêcher l'avancée des islamistes vers la capitale Bamako et les déstabiliser. «Jusqu'à présent, nous avions fait en sorte qu'il y ait quelques forces terrestres à Bamako, pour sécuriser d'abord nos populations, nos ressortissants, les ressortissants européens et la ville de Bamako. Maintenant les forces terrestres françaises sont en train de remonter vers le nord», a déclaré à la radio RTL Jean-Yves Le Drian, ministre français de la Défense.

Des centaines de soldats maliens et français ont quitté la ville de Niono, à 350 km au nord de Bamako, pour se rendre à Diabali, localité située à une cinquantaine de kilomètres plus au nord,

prise lundi par les islamistes emmenés par Abou Zeid, un des chefs d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Selon des témoins, de nouveaux renforts de soldats français sont arrivés mercredi matin dans la zone «avec tout le matériel nécessaire» pour en déloger les djihadistes. Diabali a été bombardée à plusieurs reprises par l'aviation française, mais les islamistes ne l'ont pas pour autant totalement quittée et, selon divers témoignages, ils cherchent à se fondre dans la population dont ils se servent comme bouclier. Les armées française et malienne devaient tenter de reprendre entièrement le contrôle de la ville, située à proximité de la frontière avec la Mauritanie dont l'armée a renforcé ses contrôles pour empêcher les islamistes de pénétrer sur son territoire. Dans cette zone, «nous avons les groupes les plus durs, les plus fanatiques, les mieux organisés, les plus déterminés et les mieux armés», selon M. Le Drian. «On a affaire à plusieurs centaines, plus d'un millier - 1.200, 1.300 -, de terroristes

dans la zone, avec peut-être des renforts demain», a-t-il ajouté. Interrogé sur une autre radio française, Europe 1, le chef d'état-major des armées françaises, l'amiral Edouard Guillaud, a souligné que les forces françaises étaient confrontées à «un conflit de type guérilla», situation à laquelle elles sont habituées. «Dans les heures qui viennent, je ne suis pas capable de dire si c'est dans une heure ou dans 72 heures, nous combattrons directement» les islamistes, a-t-il précisé.

Dans la zone de Konna (centre), à 700 km au nord-est de Bamako, les islamistes qui avaient pris la ville le 10 janvier, déclenchant l'intervention française pour empêcher leur progression vers la capitale malienne, sont toujours présents, contrairement aux affirmations de l'armée malienne, selon M. Le Drian.

Plus de 800 soldats français sont d'ores et déjà déployés au Mali, et leur nombre devrait à terme s'élever à 2.500 soldats.

R.B.

## MISSION INTERNATIONALE DE SOUTIEN AU MALI (MISMA)

### Début des opérations

**L**a Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) a entamé vendredi dernier ses opérations jusqu'au 28 novembre 2013, a annoncé la Force en attente de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Niger, le Nigeria, le Burkina Faso et le Togo déployeront avant mardi prochain leurs troupes terrestres au Mali, a indiqué le président du comité des chefs d'état-major de la CEDEAO, le général ivoirien Soumaila Bakayoko, à l'issue des travaux de la réunion extraordinaire des chefs d'état-major des pays ouest-africains, tenue la semaine passée dans la capitale malienne, Bamako.

Les quatre pays vont déployer chacun 500 hommes sur le terrain. Le bataillon nigérien est déjà prêt sur la ligne frontière avec le Mali, celui du Nigeria était attendu jeudi dernier, et le bataillon togolais devait arriver samedi, alors que celui du Bur-

R.B.

LES VERTS ET LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

# De Lalmas à Feghouli

En prenant part à la phase finale de la 29<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations de football, l'équipe nationale marque pour la 15<sup>e</sup> fois sa présence parmi le gotha du football africain.

**L**a première participation des « Verts » remonte à 1968, en Ethiopie. C'était l'époque des Lalmas, Kalem, Achour, Serridi et bien d'autres.

Cette première sortie s'est soldée par deux défaites (3-0 et 3-1 face, respectivement, à la Côte d'Ivoire et à l'Ethiopie) et une victoire (4-0) face à l'Ouganda. Lors de ce dernier match Ahcène Lalmas a marqué un triplé et Mokhtar Kalem a clôturé la marque.

Lakhdar Belloumi, lui, est le joueur qui a marqué le plus grand nombre de buts, 7, à l'issue de 4 participations à une phase finale. 25 autres joueurs ont marqué 1 but. Rabah Madjer et Djamel Menad, avec 4 buts chacun, talonnent l'ancien Ballon d'or africain. Arrivent ensuite, en plus de Lalmas, Salah Assad, Tedj Bensaoula, Djamel Amani, Billal Dziri avec 3 buts.

Le trio Belloumi, Assad, Madjer, un trio de joueurs doués et d'attaquants redoutables, symbolise l'âge d'or du football algérien. Cette génération est arrivée à maturité au bon moment, la décennie 1980, au cours de laquelle l'Algérie a vu naître une multitude de grands footballeurs grâce à la réforme sportive, il faut le dire. L'année 1979 marque le début d'une ère nouvelle avec l'éclosion de talentueux joueurs qui contribueront à la



double qualification à la Coupe du monde 1982 et 1986, sans oublier toutes les participations à la CAN entre 1980 et 1992. Côté défense, l'équipe nationale de football a aussi connu de grands joueurs. Les Hadefi, Megharia et Merezkane et son inoubliable chevauchée lors du fameux match face à l'ogre allemand au Mondial 1982. En 14 participations à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football, les Verts ont joué 57 matchs. Il y a eu 20 victoires, 20 défaites et 17 nuls. L'équipe a marqué 66 buts et encaissé autant.

#### Meilleurs résultats

**1990** : Champion d'Afrique - (Algérie)  
**1980** : Finaliste - (Nigeria)  
**1984** : 3<sup>e</sup> place - (Côte d'Ivoire)  
**1988** : 3<sup>e</sup> place - (Maroc)  
**2010** : 4<sup>e</sup> place - (Angola)

#### Les joueurs de l'EN 1968

#### Gardiens de but

Mohamed Abrouk (CR Belouizdad)

Abdelkrim Laribi (IRB Sougueur)

#### Défenseurs

Ali Attoui (USM Annaba)  
Boubeker Belbekri (USM Alger)  
Messaoud Belloucif (AS Khroub)  
Bouden (Hamra Annaba)  
Lakhdar Bouyahi (NA Hussein Dey)  
Kamel Lemoui (CR Belouizdad)

#### Milieux de terrain

Djilali Abdi (USM Bel Abbès)  
Hassen Djemaa (CR Belouizdad)  
Abdellah Kechra (ASM Oran)  
Djilali Selmi (CR Belouizdad)  
Mustapha Seridi (ES Guelma)  
Hassen Lalmas (CR Belouizdad)

#### Attaquants

Boualem Amrouche (RC Kouba)  
Kamel Beroudji (OMR El Anasser)  
Hassen Achour (CR Belouizdad)  
Nordine Hachouf (ES Guelma)  
Mokhtar Khalem (CR Belouizdad)  
Sélectionneur : Lucien Leduc

## CAN 2013

### Les 16 équipes en lice

Groupe A	Groupe C
<b>Afrique du Sud</b>	<b>Zambie</b>
Participation : 7	Participation : 15
Vainqueur : 1	Vainqueur : 1
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Bafana Bafana	Les Chipolopolos
<b>Maroc</b>	<b>Ethiopie</b>
Participation : 14	Participation : 9
Vainqueur : 1	Vainqueur : 1
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Lions de l'Atlas	Les Walya
<b>Angola</b>	<b>Nigeria</b>
Participation : 6	Participation : 16
Vainqueur : 0	Vainqueur : 2
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Palancas Negras	Super Aigles
<b>Cap-Vert</b>	<b>Burkina Faso</b>
Participation : 0	Participation : 8
Vainqueur : 0	Vainqueur : 0
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Requins Bleus	Les Étalons
<b>Groupe B</b>	
<b>Ghana</b>	<b>Côte d'Ivoire</b>
Participation : 18	Participation : 19
Vainqueur : 4	Vainqueur : 1
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Blacks Stars	Les Éléphants
<b>RD Congo</b>	<b>Algérie</b>
Participation : 15	Participation : 15
Vainqueur : 2	Vainqueur : 1
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Les Léopards	Les Fennecs
<b>Mali</b>	<b>Tunisie</b>
Participation : 7	Participation : 15
Vainqueur : 0	Vainqueur : 1
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Les Aigles	Aigles de Carthage
<b>Niger</b>	<b>Togo</b>
Participation : 1	Participation : 7
Vainqueur : 0	Vainqueur : 0
<b>Surnom :</b>	<b>Surnom :</b>
Mena	Les Eperviers

CAN 2013

# Nedjma à fond avec les Verts

Nedjma est fière d'accompagner l'équipe nationale algérienne à la CAN 2013 en Afrique du Sud à travers une large campagne de communication placée sous les slogans «Nedjma est fière d'accompagner les Verts en Afrique du Sud - Maak Yal Khedra, Maak Ya Dzair».

Déclinée sur divers supports médiatiques et largement diffusée à la télévision, la radio algérienne, la presse écrite, l'affichage et le web, cette campagne est un message rassembleur et d'encouragement à l'équipe nationale algérienne pour ce rendez-vous footballistique africain.

Ainsi, Nedjma parraine des programmes de la Télévision et la Radio algérienne durant la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 qui se déroulera en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février 2013, pour la diffusion, en direct sur la chaîne de télévision terrestre et les chaînes de radio nationales des matchs de l'équipe nationale d'Algérie.

Pour la télévision, Nedjma sponsorise la diffusion de dix (10) rencontres allant du



match d'ouverture de la CAN qui oppose l'Afrique du Sud au Cap Vert jusqu'à la finale en passant par deux autres matchs du premier tour (Mali-Niger et Afrique du Sud-Angola), un match des quarts de finale, un match de la demi-finale et le match de classement.

Nedjma sponsorise aussi les plateaux TV prévus autour de cette compétition continentale.

Quant à la radio, Nedjma parraine également la retransmission des matchs de l'Equipe nationale sur les trois chaînes radio nationales : Une, Deux et Trois, mais aussi les émissions spéciales et les débats qui seront réalisés autour de la CAN 2013 sur les chaînes nationales, la Radio inter-

nationale, Jil FM, El Bahdja et les chaînes régionales. Les auditeurs algériens pourront ainsi vivre les grands moments de cette compétition continentale et suivre le parcours sud-africain des Verts.

#### Roaming en mode réception offert aux supporters

Bonne nouvelle pour les supporters des Verts qui se déplaceront en Afrique du Sud : Nedjma leur offre gratuitement le Roaming en mode réception afin de leur permettre de rester joignables durant leur séjour sud-africain.

A propos de cet accompagnement, le directeur général de Nedjma, M. Joseph Ged, a affirmé : «Nedjma est fière d'accompagner les Verts en Afrique du Sud. C'est parce que nous croyons fortement aux valeurs fédératrices et fraternelles véhiculées par le football algérien et africain que nous accompagnons les supporters algériens qui iront encourager les Verts en Afrique du Sud. Nous réservons également un plan de communication dense et varié en intégrant les multiples supports médiatiques tels que la télévi-

sion, la radio, la presse écrite, l'affichage et le web. Cet accompagnement de la Télévision et de la Radio algérienne durant la CAN 2013 permettra aux Algériens de vivre ensemble cette belle aventure des Verts en Afrique du Sud auxquels nous souhaitons beaucoup de succès Incha Allah».

Par ailleurs, Nedjma a engagé une grande opération aux côtés de la Fédération algérienne de football (FAF), d'Air Algérie et du tour opérateur Touring Voyages Algérie (TVA) et au profit des supporters algériens afin de faciliter leur déplacement et leur séjour dans les meilleures conditions. Nedjma a également lancé un concours sur Facebook qui a suscité un fort engouement auprès des internautes algériens et qui a permis à 10 fans de la page Facebook de Nedjma de remporter des séjours en Afrique du Sud pour assister à la CAN 2013 et encourager leur équipe préférée. Pour rappel, Nedjma est le sponsor officiel de la Fédération algérienne de football (FAF), de l'Equipe nationale, de la Coupe d'Algérie et de dix (10) clubs de football professionnels.

Ce parrainage confirme de nouveau, l'intérêt que porte Nedjma au football national et sa volonté d'être à l'écoute des fans du ballon rond afin de leur permettre d'apprécier les moments forts de cette compétition sportive majeure.

C.P.

## COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

# La grande épopée du football africain

**L'origine de la Coupe d'Afrique des nations remonte à juin 1956, lorsque la création de la CAF est proposée lors du 3<sup>e</sup> congrès de la FIFA à Lisbonne par l'Égyptien Abdelaziz Abdellah Salem qui est débouté de sa demande en raison du faible nombre des membres la composant (quatre). Face à la menace de retrait des Africains, la FIFA finit par intégrer la CAF en son sein.**

**I**médiatement, un projet de créer une compétition continentale se met en place, sous l'appellation Coupe d'Afrique, le trophée portant, lui, le nom de Abdelaziz Abdellah Salem.

#### 1957 : Première édition au Soudan

En février 1957 la première édition de la coupe d'Afrique a lieu à Khartoum au Soudan. Cette édition réunit les quatre nations fondatrices de la CAF : le Soudan, l'Égypte, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. Toutefois, cette dernière refuse finalement d'envoyer une équipe multiraciale à cette compétition et propose une équipe composée uniquement de Blancs ou uniquement de Noirs. L'Éthiopie est alors qualifiée directement pour la finale. Dans l'autre match, l'Egypte bat le Soudan (2-1) et s'impose en finale face à l'Éthiopie (4-0).

#### 1959 : Le doublé égyptien

En 1959, la seconde édition se déroule en Egypte avec les mêmes équipes qu'en 1957. L'Egypte conserve son titre au terme d'un mini-championnat entre les trois nations, grâce à ses victoires 4-0 et 2-1 face à l'Éthiopie et au Soudan.

#### 1962 : Victoire éthiopienne

La troisième édition est repoussée d'un an en raison du coup d'État manqué en décembre 1960 en Éthiopie. Huit équipes se disputent deux billets. La phase finale réunit quatre nations dont le pays hôte, l'Éthiopie, et le tenant du titre, l'Egypte, qualifiés d'office. Ils sont rejoints par l'Ouganda et la Tunisie. L'Éthiopie remporte le titre, après son succès contre la Tunisie en demi-finale (4-2) et sa victoire contre l'Egypte dans les prolongations en finale (2-2 au bout de 90 minutes après avoir été mené deux fois au sco-



re, 4-2 a.p.).

#### 1963 : Le Ghana s'impose

En 1963, le tournoi final au Ghana accueille 6 équipes réparties en 2 poules de 3. Le Ghana se qualifie pour la finale grâce à sa victoire sur l'Éthiopie. Le Soudan accède à la finale grâce à une meilleure différence de buts que les Egyptiens. Les Black Stars remportent facilement la finale (3-0) à Accra.

#### 1965 : Le doublé ghanéen

En 1965, en Tunisie, la Coupe d'Afrique, qui devient la Coupe d'Afrique des Nations, est marquée par l'absence de l'Egypte et du Soudan. Le Ghana se qualifie facilement pour la finale (5-2 face au Congo et 4-1 face à la Côte d'Ivoire). Dans l'autre poule, le pays organisateur et le Sénégal se retrouvent à égalité avec une victoire chacun face à l'Éthiopie (respectivement 4-0 et 5-1) et un nul 0-0 dans le match les opposants.

La Tunisie passe par tirage au sort en finale où elle est battue par le Ghana (3-2 a.p.).

#### 1968 : Première du Congo-Kinshasa

À partir de l'édition 1968, le tournoi se tient tous les deux ans, les années paires. 20 nations participent au tour préliminaire, en plus du double tenant du titre ghanéen et de l'Éthiopie, pays organisateur. Les huit équipes qualifiées sont regroupées en deux groupes de quatre, les deux premiers de chaque groupe se qualifiant pour les demi-finales. Le Congo Kinshasa et le Ghana se retrouvent en finale après s'être qualifiés à l'issue de prolongations aux dépens de l'Éthiopie et de la Côte d'Ivoire. Le Congo Kinshasa gagne son premier titre continental grâce au seul but du match signé Kalala Mukendi Pierre à la 66<sup>e</sup> minute.

#### 1970 : Quatrième finale pour le Ghana

En 1970, la CAN se déroule au Soudan. Dans le groupe A, la Côte d'Ivoire et le Soudan passent aux dépens du Cameroun. L'Egypte et le Ghana sortent de la poule B. Comme lors de la

CAN précédente, les deux demi-finales se jouent en prolongations, le pays organisateur et le Ghana passent en finale. Pour sa quatrième finale consécutive, le Ghana s'incline une nouvelle fois sur la plus petite des marges face au Soudan qui gagne sa première CAN. Six nations différentes remportent les éditions de la CAN dans les années 1970 : le Soudan, le Congo, le Zaïre, le Maroc, le Ghana et le Nigeria. Il s'agit du second titre du Zaïre (ex- Congo Kinshasa) à la CAN 1974 en battant la Zambie. Cette finale a été rejouée après un score de parité lors du premier match (2-2 à l'issue du temps réglementaire). Lors de la deuxième rencontre, le Zaïre s'impose 2-0. Le Maroc remporte son premier titre continental à la CAN 1976 qui a lieu en Éthiopie, puis le Ghana remporte son troisième titre en 1978, devenant la première nation à avoir gagné trois titres et lui permettant de conserver le trophée pour toujours. En 1980, le Nigeria accueille l'événement et remporte également son premier titre en battant l'Algérie en finale.

#### Domination du Cameroun et du Nigeria

A la CAN 1982, qui se déroule en Libye, le Ghana remporte son quatrième titre en battant la Libye en finale à l'issue des tirs au but. Deux ans plus tard, le Cameroun remporte son premier titre en battant le Nigeria, perd ensuite en 1986 en finale aux tirs aux buts contre l'Égypte, mais récupère le titre en 1988 lors de sa troisième finale consécutive en répétant sa victoire de 1984 en finale contre le Nigeria. En 1990, l'Algérie accueille la compétition et remporte le trophée en battant le Nigeria (1-0).

#### Arrivée de l'Afrique du Sud

Le tournoi final lors de la CAN 1992 au Sénégal, accueille douze équipes, divisées en quatre groupes de trois où les deux meilleures de chaque groupe accèdent aux quarts de finale. Le Ghana atteint la finale où il est battu par la Côte d'Ivoire au bout du onzième tir au but. Deux ans plus tard, le Nigeria remporte le

titre face à la Zambie. Lors de la 20<sup>e</sup> édition de la CAN en 1996, en Afrique du Sud, le nombre de participants atteint seize équipes, réparties en quatre groupes. Mais seules quinze nations participent en raison du retrait du Nigeria pour des raisons politiques. Les Bafana Bafana remportent leur premier titre en battant la Tunisie en finale. Les Sud-Africains atteignent de nouveau la finale en 1998 au Burkina Faso mais sont défait par l'Egypte (2-0) qui remporte son quatrième titre.

#### Domination du Cameroun

Au début des années 2000, le Cameroun affirme sa suprématie sur le continent, tout d'abord lors de l'édition 2000, organisée conjointement par le Ghana et le Nigeria. Après un match nul 2-2, le Cameroun bat le Nigeria aux tirs au but. En 2002 au Mali, les Lions indomptables deviennent la première équipe à remporter deux titres consécutifs depuis le Ghana aux débuts des années 1960, en s'imposant, de nouveau aux tirs au but, face au Sénégal.

#### Domination de l'Egypte

Deux ans plus tard, en 2004, la Tunisie, sur ses terres, remporte son premier titre en battant le Maroc (2-1) en finale. En 2006, l'Egypte devient la première nation à s'emparer de son cinquième titre. Titre que les «pharaons» conservent deux ans plus tard, au Ghana en battant en finale (1-0) le Cameroun. En Angola, lors de l'édition 2010, l'Egypte s'est montrée pharaonique en emportant la coupe pour la troisième fois consécutives. Lors de cette édition, l'équipe égyptienne a gagné tous ses matchs. En finale, elle a battu le Ghana (1-0). La Zambie mettra fin à cette domination égyptienne lors de l'édition 2012.

R.S.

Nombre de participations au tournoi final	
NB	Nation
22	Egypte
20	Côte d'Ivoire
19	Ghana
17	Nigeria
16	Cameroun, RD Congo, Tunisie, Zambie
15	Algérie, Maroc
12	Sénégal
10	Guinée, Éthiopie
9	Burkina Faso
8	Afrique du Sud, Mali, Soudan
7	Togo, Angola
6	Congo
5	Kenya, Ouganda, Gabon
4	Mozambique
3	Bénin, Libye
2	Liberia, Malawi, Namibie, Sierra Leone, Zimbabwe, Niger
1	Botswana, Guinée équatoriale, Maurice, Rwanda, Tanzanie, Cap-Vert

## SUR LA TOUCHE

### La CAN des stars

Il n'y a que deux possibilités : ou notre équipe nationale de football fait piètre figure ou elle réussit l'exploit de se qualifier avec brio aux tours suivants. Dans le premier cas, on s'attend aux très nombreux commentaires appelant à revenir à l'investissement des potentialités locales en comptant exclusivement sur les joueurs du terroir. Comme en ces temps bénis où d'illustres inconnus issus des équipes de quartiers se mesuraient avec bonheur aux plus grandes nations.

Dans une récente interview accordée à un confrère, Mahieddine Khalef, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale, déclarait que dans les années 80, le championnat national était tellement riche de talents que le choix des meilleurs joueurs était très difficile.

Aujourd'hui, c'est le contraire : notre paysage est tellement pauvre qu'il nous faut chercher outre-mer les footballeurs qui défendent les couleurs nationales.

Dans le deuxième cas, c'est-à-dire en cas de succès de notre équipe nationale, il faudrait craindre que l'on soit parti pour une autre période «d'importation» des pros. Une politique qui, si elle s'avère payante au point de vue des résultats, peut se révéler fatale pour notre football national condamné depuis que le libéralisme nous sert de feuille de route, avec ses joueurs achetés à prix d'or et ses entraîneurs étrangers auxquels des salaires faramineux sont versés. Nous voilà paradoxalement, si non indifférents, du moins circonspects vis-à-vis des résultats que va réaliser notre équipe nationale. Partagés entre le sentiment secret de vouloir triompher et celui qui implique ce réalisme qui nous fait tellement défaut : on ne construit pas une équipe avec des stars ramenées, «gagnées» ici et là sur les terrains européens, mais en pratiquant une politique de formation adéquate et efficiente basée sur la prospection des innumérables talents qui se morfondent dans l'arrière-pays souvent sans trouver le moindre espace pour jouer.

Cela, il faudra le dire à nos instances et aux présidents des clubs qui dépensent un argent fou à recruter des vedettes, sans concéder le moindre sou à la formation.

Mais au fond, laissons juste pour cette coupe d'Afrique, nos couleurs nationales - c'est de cela qu'il s'agit - planer au-dessus de la compétition. Après, on «réglera nos comptes».

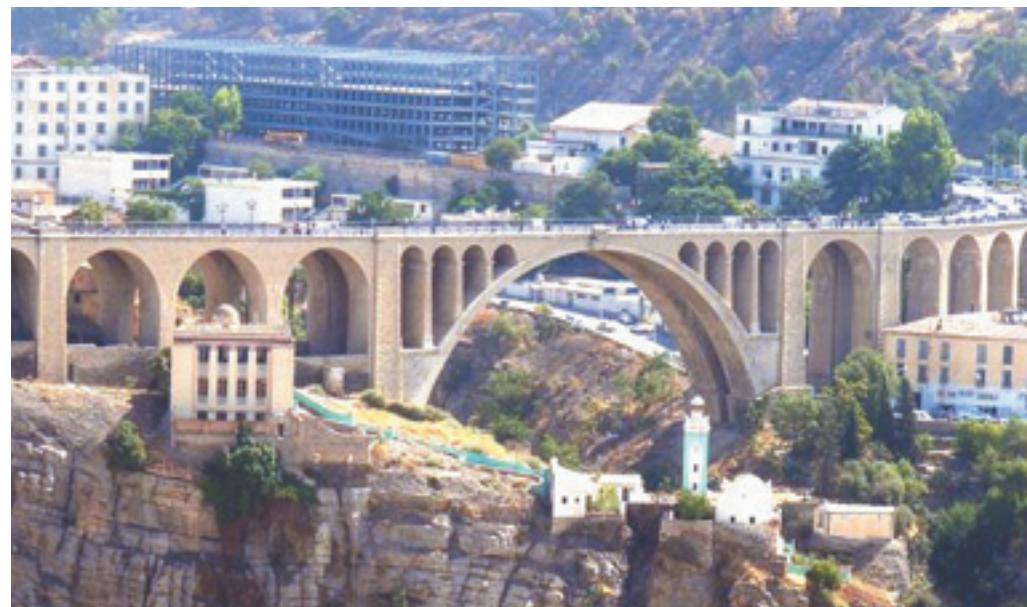
N.B.

CONSTANTINE, FUTURE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

## Des préparatifs sans fonds

**La ministre de la Culture qui se trouvait à Constantine pour, essentiellement, superviser l'état d'avancement des préparatifs de la manifestation qui propulse la ville «Capitale de la culture arabe» a eu cette étrange déclaration : «Le budget n'est pas encore connu mais tout dépendra de la bienveillance du ministre des Finances».**

Voilà donc un événement d'envergure internationale - nous supposons sans connaître le programme que beaucoup d'artistes, d'intellectuels, d'hommes de culture vont affluer - qui serait donc tributaire d'une «bienveillance», fût-elle celle du grand argentier du pays. Celui-ci est appelé à faire montre de compréhension à l'endroit de cette manifestation et nous nous retrouvons dans la situation des enfants qui attendent que le pater familias veuille bien, dans un geste de mansuétude, consentir à se délester d'un peu d'argent pour permettre à sa progéniture d'aller se distraire au cinéma, au théâtre ou à quelque divertissement. Sauf que là, nous avons affaire à un gouvernement et non à une famille ordinaire. C'est-à-dire que la décision de faire de l'antique Cirta la capitale de la culture arabe, n'échoit pas à la ministre de la Culture et encore moins à celui des Finances, mais à toute une feuille de route établie en haut lieu, et on imagine mal un seul département ministériel décréter telle ville ou tel



endroit, haut lieu de l'arabité ou l'islamité sans qu'il y ait au préalable le feu vert de la plus haute instance. Pour dire que l'importance d'une telle manifestation est dévolue aux plus hautes autorités, ce qui implique que le budget qui y est consacré est censé avoir déjà été adopté. Parce qu'on ne peut omettre un aspect aussi déterminant que les finances, surtout quand il s'agit d'un événement de cette portée. D'autre part, quand la ministre de la Culture annonce la réhabilitation des sites, des monuments historiques ainsi que celle des salles de cinéma qui existent et même la réalisation d'autres projets d'envergure, il y a lieu de penser que le budget y afférent existe déjà et qu'il n'est donc nul besoin de requérir la bienveillance du ministère des Finances.

Voilà qui nous amène à une question tout aussi fondamentale : faut-il attendre que les autres villes d'Algérie aient chacune «son» année culturelle pour voir enfin leurs salles de spectacle et leurs infrastructures culturelles réhabilitées ? Posée autrement, la question consiste à savoir si Constantine aurait bénéficié

de ce regain culturel si elle n'avait pas été élue capitale arabe de la culture ? Pourtant, à l'instar de tous les autres grands centres urbains, Constantine a un sérieux besoin de voir ses nombreuses salles réhabilitées. Comme Annaba, Batna, Guelma et Sétil pour ne citer que ces villes de l'Est dont les rares salles de cinéma ont été réduites à une portion congrue, voire inexistante. A Constantine, pour l'exemple, une salle mythique qui portait le nom du cinéma ABC est devenue une...salle des fêtes ! Là où on venait voir les grands films récents, les pièces de théâtre et les récitals - dans les années soixante-dix, Kateb Yacine y présenta en personne «Mohamed prends ta valise» et Marcel Khalifa s'y produisit trois fois - on y entend aujourd'hui les youyous et on fait ripaille en écoutant des chanteurs de seconde zone ! Là voilà la déliquescence de la culture et à Constantine et ailleurs car la régression est nationale. En fait, dans la ville des ponts, on jubile à l'idée que cette mani-

festation va dégripper un peu l'immobilisme qui fait office de programme culturel. Il faut aussi hélas s'attendre à voir affluer toute cette faune de pseudo-artistes et hommes de culture attirés par l'appât d'enveloppes budgétaires conséquentes allouées à cet effet. C'est, à la limite, «normal» dans le sens où la normalité a revêtu toutes les roublardises. C'est aussi le tribut de toute organisation d'événements de cette envergure, les pique-assiettes faisant partie du programme. Cela dit, il faudrait peut-être songer à élaborer une véritable politique culturelle et, nostalgie mise à part, renouer avec ces années de gloire où le cinéma algérien était au sommet. Et si le septième art est mort, ce n'est sûrement pas la faute à la télévision satellitaire, ni à l'internet, mais bel et bien parce que la volonté n'existe plus. Et ce n'est certainement pas la bienveillance du ministre des Finances qui pourra y changer quelque chose.

Neyla Belhadi

## Le test du Mawlid

**R**evoilà le Mawlid et ses attributs «explosifs» ainsi que toute la confrérie des journalistes qui va se remettre à écrire - ré-écrire - pratiquement les mêmes articles, les mêmes mots pour dénoncer l'invasion des produits pyrotechniques. Dans le jargon de la presse, on appelle cette répétition annuelle des événements, un «marronnier». C'est-à-dire qu'à pareille période, on évoque une actualité conjoncturelle. Le Ramadhan et sa flambée des prix, les deux Aïds et leur inflation de vêtements et de moutons, la rentrée scolaire et ses fournitures... Et le Mawlid et ses pétards.

Sauf que cette année, la configuration nationale est à la lutte contre le commerce informel, et c'est l'occasion idoine de tester l'efficacité des mesures mises en œuvre pour freiner ce marché parallèle qui parasite le pays dans ses fondements économiques. Curieusement et contrairement aux années précédentes, les étals des jeunes revendeurs de produits pyrotechniques ne sont pas légion comme il est de coutume plusieurs jours, voire plusieurs semaines avant la fête. A moins que les revendeurs, toujours en avance d'une astuce, attendent les derniers jours et même les dernières heures qui précèdent le grand soir quand la clientèle se rue sur les étals. Attendons donc pour voir et tester cette efficacité tant vantée par les pouvoirs publics qui n'eurent de cesse d'annoncer des chiffres triomphaux sur l'éradication des petits vendeurs à la sauvette et aussi le nettoyage des grandes places urbaines.

La question qui se pose est de savoir si les Algériens, d'habitude très portés sur les pétards et aussi les produits explosifs à forte densité, vont cette année se résoudre à une célébration strictement religieuse, dans le respect du rite de la naissance du Prophète. Un bon poulet trônant sur une rechta ou une chekhchoukha selon la région. Et pour les plus vertueux, la lecture du Livre. C'est bon pour l'économie que de bloquer ces gros importateurs de containers chargés de pétards. Et aussi pour la santé en évitant tous ces accidents et ces brûlures parfois très graves causés par des plaisantins inconscients. Et si on devenait soudain conscients et responsables ?

K.A.

## 101 œuvres pour la Syrie

La situation critique et compliquée en Syrie ne laisse pas indifférent et la souffrance du peuple syrien fait réagir plus d'un. Une cinquantaine d'artistes exposent leurs œuvres, à l'Institut du monde arabe à Paris en signe de solidarité avec le peuple syrien et en hommage aux morts. Chacun à sa manière, rend hommage à une population dans la tourmente soumise à une guerre sans merci qui a fait jusque-là plus de 37 000 morts, pour la plupart des civils : enfants, femmes et vieillards. 50 artistes arabes originaires du Proche-Orient, du Golfe et du Maghreb ont fait don de l'une de leurs œuvres artistique : une toile, une photo, une vidéo... exposées depuis jeudi à l'Institut du Monde Arabe (IMA). Elles seront vendues aux enchères au profit des victimes civiles de la guerre. Par cette action humaine et culturelle au cœur de Paris, et dans le fief symbolique de l'arabité des lumières, de la civilisation et des sciences, ces artistes ont voulu transmettre un double message : exprimer leur solidarité et leur soutien au peuple syrien et apporter une aide financière. C'est sous l'égide de l'association «SyriArt, 101 œuvres pour la Syrie» et en partenariat avec la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) que la vente aux enchères aura lieu et sera organisée par la maison de vente Pierre Bergé et Associés.

## SELON DES EXPERTS, L'ALGERIE NE POURRA PLUS EXPORTER SES HYDROCARBURES DANS 10 ANS

